

La course à Relais-femmes

Spécial 35^e anniversaire - Septembre 2016



RELAIS-FEMMES
CÉLÈBRE SES ...

35

ans



Collaboratrices pour ce numéro spécial 35e

Ginette Drouin Busque

Noémie Dubuc

Francyne Ducharme

Danielle Fournier

Lise Gervais

Nancy Guberman

Lyne Kurtzman

Madeleine Lacombe

Josiane Maheu

Julie Raby

Conception et mise en page

Madeleine Lacombe

Révision

Hélène Bohémier

Berthe Lacharité

Madeleine Lacombe

Photographies

Chantal Locat

@ Relais-femmes, 2016

Dépôt légal 4e trimestre 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1709-7223

Table des matières

| | |
|--|----|
| Se mobiliser afin de « réenchanter » l'économie | 5 |
| Pas de développement sans égalité femmes-hommes | 9 |
| Une histoire de miel et d'égalité | 19 |
| Le Protocole UQAM/Relais-femmes : une relation à célébrer | 21 |
| Slam féministe..... | 25 |
| L'Analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour un développement égalitaire des sociétés | 27 |
| Relais-femmes, une ressource incontournable pour les Tables régionales des groupes de femmes..... | 33 |
| Qui est Relais-femmes? | 35 |
| Comment les mesures d'austérité font-elles obstacle à l'évolution et au renouvellement des pratiques d'intervention? | 39 |
| Chanson d'appui à Relais- femmes | 47 |
| Et que la fête commence! | 48 |



Se mobiliser afin de « réenchanter » l'économie

Par Julie Raby et Madeleine Lacombe

Avez-vous remarqué la diversité des qualificatifs pour parler d'alternatives à l'économie marchande? L'économie inclusive, collaborative, de partage, circulaire, sans oublier l'économie sociale. Des appellations qui recèlent une critique du courant dominant et appellent à un retour de pratiques d'échanges conçues comme fondement des rapports en société. Quelle place les femmes occupent-elles au sein de ces approches économiques? Ces alternatives laissent-elles entrevoir un horizon d'égalité entre les hommes et les femmes?

C'est dans un contexte d'austérité, décrié par les mouvements sociaux, dont celui des femmes, et dans la foulée d'une plus grande visibilité médiatique accordée à ces nouveaux visages de « *l'économie autrement* » que Re-lais-femmes a choisi, pour souligner ses 35 ans, de relancer la discussion sur l'économie et le développement. Une table ronde, organisée le 5 mai 2016 à cette occasion et ayant pour titre « *Pas de développement sans égalité* », soutenait que le principe de l'égalité constitue un angle prometteur en matière de développement.¹

Le mouvement des femmes s'est largement mobilisé afin de démontrer les impacts négatifs sur la condition des femmes, des mesures d'austérité imposées par le gouvernement libéral du Québec. La surdité gouvernementale quant à la nécessité d'une analyse différenciée de l'impact de ces choix constitue un des symptômes de l'approche néolibérale. Une approche que ce gouvernement applique avec rigueur et détermination en dépit du fait qu'il s'agit d'un cadre d'analyse de plus en plus admis comme la source de l'accroissement des inégalités et de la crise environnementale. Or, c'est précisément à cette vision du monde que nous devons d'abord nous intéres-

Passer du désenchantement au réenchantement

Il est plutôt rare, voire même audacieux, d'utiliser le concept de réenchantement pour parler d'économie... Le réenchantement, plus souvent associé à l'univers du spirituel, fait écho à cette expression du sociologue Max Weber qui, face à l'avènement de la science et le projet des Lumières du 18e siècle, annonçait le *désenchantement du monde*. L'expression consacrée « désenchantement du monde » renvoie à l'idée de la perte de sens et de l'affaiblissement des valeurs qui contribuent à la cohésion sociale.

Actuellement, l'expression « réenchantement du monde » circule dans plus en plus de pays où, alors que l'humanité est menacée par l'effondrement des écosystèmes, des citoyennes et des citoyens cherchent des solutions élaborées sur une vision positive de l'avenir. En opposition au discours dominant du déterminisme économique, il nous a semblé invitant d'appeler au réenchantement, afin de revisiter le sens et les valeurs que nous souhaitons insuffler au terrain de l'économie.

¹ Vous trouverez plus loin dans ce numéro, un article donnant le compte-rendu de cette table ronde.

ser pour chercher ensemble des voies de sorties. Si nous souhaitons construire un monde où le développement ne s'appuie pas uniquement sur le libre marché, il nous faut y redonner du sens, déjouer le fata-

lisme de la croissance et nous réapproprier ensemble le terrain de l'économie.

Sortir de l'opposition développement économique et développement social

Dans le contexte actuel où le néolibéralisme agit comme une norme culturelle et sociale, notre vision du développement doit toujours être précisée. Par exemple, lorsque Relais-femmes affirme *Pas de développement sans égalité*, beaucoup de personnes risquent d'associer d'emblée cette proposition au développement social. Pourtant, pour Relais-femmes, cette affirmation implique tout autant le développement économique, parce que l'un ne va pas sans l'autre! Évidemment, quand le discours de l'État associe le développement social à des dépenses et le développement éco-

nomique aux gains, cela ne peut pas faire autrement que de nourrir l'opposition alors que d'un côté ou l'autre les avenues de développement sont interreliées et s'inter-influencent. Cette affirmation de *Pas de développement sans égalité* soulève justement tout le rapport critique aux approches économiques traditionnelles. La grande question demeure, cherche-t-on à faire entrer davantage de femmes dans un modèle de développement de plus en plus contesté ou à redéfinir le modèle dominant dans une perspective féministe?

L'économie hétérodoxe à la rescousse

Depuis 1993, Relais-femmes soutient le mouvement des femmes dans le champ économique. Ses travaux ont permis d'approfondir les perspectives économiques hétérodoxes (économie inclusive, collaborative, économie sociale...) puisque celles-ci offrent une conception alternative de l'économie dominante, celle-là dite orthodoxe. Plutôt que le produit d'une loi incontestable et soi-disant « naturelle » du marché. Une telle perspective permet, par exemple, de reconnaître que le travail effectué majoritairement par les femmes dans l'espace domestique, du travail non rémunéré, constitue pourtant un pilier de l'économie. Cette approche plus inclusive de l'économie est orien-

tée au bénéfice de celles et ceux qui sont en déficit de pouvoir dans la société actuelle, notamment les femmes. Pour Relais-femmes, une vision économique féministe porte intrinsèquement un projet de société basé sur l'interdépendance entre les humains et la nature. De ce point de vue, l'économie redevient une activité humaine entourant la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services.

Apprendre de l'histoire...

Actuellement, une foule d'initiatives de la société civile surgissent comme un rappel populaire d'une soif de partage, de convivialité et

d'interdépendance (les Accorderies basées sur le principe du troc, les frigos de ruelles sur le partage, la monnaie locale sur l'interdépen-



dance, etc.)². Ces alternatives économiques proposent de revenir à des modes d'échanges qui sortent du simple rapport marchand et laissent poindre la volonté de faire échec à ce paradigme du libre marché qui crée de plus en plus d'inégalités et de fractures sociales. Si cette volonté est en soi louable, on peut cependant se demander si le cumul de telles expériences (économie sociale, alternative, etc.) est suffisant pour obtenir, en bout de compte, un système économique et politique équitable?

Cette question se pose d'autant plus si nous faisons un petit retour dans l'histoire. C'est autour de la Marche des femmes contre la pauvreté en 1995, *Du Pain Et Des Roses*, que le mouvement des femmes a mis de l'avant la revendication du financement des infrastructures sociales, dans un contexte social et économique de « Déficit zéro » faut-il se rappeler. Le gouvernement fédéral venait alors d'annoncer un programme d'infrastructures publiques (réfection de routes, de bâtiments, etc.). Conscientes que les emplois ainsi créés seraient surtout des emplois masculins, les femmes ont mis de l'avant le concept des infrastructures sociales en y incluant tout ce qui concernait le développement personnel, social, culturel et communautaire qui, affirmaient-elles, est le « ciment social ». Cela comprenait notamment les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture, secteurs où se retrouvent une majorité de femmes

(80 %)³. Cette revendication fut incluse dans les travaux du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale en 1996. Elle fut cependant noyée dans une conception de l'économie sociale basée sur une lecture traditionnelle du développement économique qui ne prend pas en compte les inégalités hommes-femmes. Les femmes ont contesté cette approche. Souvenons-nous du document déposé par le mouvement des femmes au sujet de l'économie sociale, il y a de cela 20 ans. Un rapport fait « *d'espoir et de doutes* »⁴...



² Les Accorderies: <http://accorderie.ca/>

Les frigos de ruelles:

<http://ruemasson.com/2016/05/09/nouveau-frigo-communautaire-ruelle-rosemont/>

La monnaie locale: <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/08/26/007-demi-monnaie-economie-gaspesie.shtml> et

<http://www.colibris-lemouvement.org/agir/guide-tnt/creer-une-monnaie-locale>

³ Ce bout de texte est inspiré des propos de Josée Belleau, parus dans un article de l'Association d'économie politique, L'ÉCONOMIE SOCIALE EN QUESTION Josée Belleau, Éric Forgues

⁴ Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, *Entre l'espoir et le doute*, Montréal, 1996

Se mobiliser dans la contestation, mais aussi dans la redéfinition de l'économie

L'histoire démontre bien, tout autant que l'actualité récente entourant le récent Forum mondiale de l'économie sociale, que l'alternative n'est pas toujours révolutionnaire et que dans ce cas... les avancées des femmes sur ce terrain demeurent mitigées. Des années plus tard, nous en sommes encore à dénoncer cette division entre le développement économique et le développement social alors qu'ils en sont deux dimensions inséparables. Il semble pertinent donc de se demander si l'ensemble des alternatives économiques mène nécessairement sur des avenues de transformation sociale et d'égalité. Pour Relais-femmes, il est plus que jamais nécessaire de développer des stratégies afin de déconstruire le déterminisme économique mis de l'avant par l'orthodoxie néolibérale. À notre avis, l'économie demeure une science sociale qui ne

peut être assimilée aux sciences dites « dures ». Quelle place le mouvement des femmes voudra-t-il occuper dans la poursuite de ce travail de déconstruction?

Relais-femmes souhaite contribuer à inscrire l'égalité dans le débat économique en mobilisant et en outillant les groupes de femmes à peaufiner et à développer leurs arguments économiques alternatifs. Il nous faut collectivement renouveler nos manières d'appréhender le champ de l'économie, par exemple en confrontant les valeurs sur lesquelles s'appuient l'approche néolibérale de l'économie et celles sur lesquelles s'appuient les approches alternatives de l'économie. Sur le terrain des valeurs, l'ensemble des actrices du mouvement des femmes et du mouvement communautaire peuvent contribuer à « réenchanter » l'économie!



Pas de développement sans égalité femmes-hommes

Par Ginette Drouin Busque

Nous voici installées dans le grand hall de l'Hôtel de Ville de Montréal pour une activité d'envergure marquant de manière officielle le 35e anniversaire de fondation de Relais-femmes. Le tout comprend un volet sérieux, soit une table ronde ayant pour thème *Pas de développement sans égalité femmes/hommes*, suivi d'un volet festif composé d'éléments d'animation humoristique et un cocktail favorisant les échanges entre les personnes présentes. Nous avons le plaisir d'avoir la journaliste Catherine Pépin comme animatrice de la journée.



Berthe Lacharité et Ginette Drouin Busque

Pour ma part, je m'étais engagée à faire un petit texte rapportant aux personnes qui ne pouvaient se joindre à nous, ce que je retiendrais des présentations des trois conférencières constituant la table ronde. Je n'ai cependant aucune prétention d'en faire une synthèse approfondie. Mon objectif est plutôt d'en faire ressortir les grandes lignes, et surtout l'esprit, pour que nous nous sentions toutes plus à l'aise de nous intéresser à l'économie, science que nous n'abordons souvent qu'à reculons.

Relais-femmes et la question économique



Lise est coordonnatrice du développement et de la liaison au sein de l'organisme. Travailleuse sociale de formation, elle œuvre en milieu associatif depuis la fin des années 1970, notamment dans les secteurs jeunesse, de l'éducation populaire et des groupes de femmes. Dans le cadre de ses fonctions à Relais-femmes, elle est associée à diverses recherches visant l'égalité femmes-hommes et le renouvellement des pratiques dans les groupes communautaires et de femmes. Lise représente Relais-femmes au Régime de retraite à financement salarial des groupes communautaires et de femmes qui a été mis sur pied par Relais-femmes, le

Centre de formation populaire et le Service aux collectivités de l'UQAM.

C'est Lise Gervais qui est invitée à aborder le premier thème de la journée. Sa présentation porte sur l'évolution de Relais-femmes dans le traitement de dossiers à caractère économique. Lise nous offre une sorte de mise en bouche destinée à démontrer la capacité de Relais-femmes à se familiariser avec les ingrédients de la question économique et à mobiliser les connaissances en cette matière, au bénéfice des groupes partenaires et de leurs membres. Relais-femmes gardant le cap sur l'avenir, nous sommes invitées à nous outiller davantage pour satisfaire notre gourmandise d'égalité en prenant notre place dans le développement économique de notre société.

D'entrée de jeu, avec le bagout qu'on lui connaît, Lise nous révèle les motivations qui ont amené Relais-femmes à inscrire son menu de 35e anniversaire sous le signe de l'économie. Sans que cela ne soit, par ailleurs, indigeste. Relais-femmes veut nous donner de l'énergie, nous sortir de l'impuissance. Veut que notre vision de l'égalité ne se limite pas au champ social, mais essaime au plan économique et donne lieu à un développement qui serve l'ensemble de la société. Ce qui implique de questionner le modèle économique dominant.

Pour nous donner l'heure juste quant à la culture d'égalité dans notre société, Lise rappelle que le contexte général dans lequel Relais-femmes évolue est un peu pernicieux par moments. Il lui faut semer ses graines d'égalité dans des terreaux un peu arides parfois. Comme si on croyait que le menu sera complet sans plat principal, on estime souvent, en haut lieu, que l'égalité de fait est atteinte parce que l'égalité de droits est avancée, et on se met un bandeau sur les yeux pour ne pas voir les écarts qui persistent, particulièrement en emploi. On s'imagine que les barrières structurelles sont disparues. Et, adieu à la responsabilité collective, blâmons l'individu pour la situation dans laquelle il se retrouve. Alors, pensent certains intérieurement, les féministes ne seraient-elles pas devenues des radoteuses? Mais, pouvons-nous demander à notre tour, comment les instances publiques peuvent-elles réfléchir au développement économique en ne s'appuyant pas sur l'égalité comme vecteur d'innovation et d'enrichissement?

Après cette introduction qui met la table pour la journée, Lise nous fait prendre connaissance du vaste éventail de questions à caractère économique traitées par Relais-femmes au cours des dernières années. Les réalisations, formations et projets en cours sont nombreux et diversifiés. Le social et l'économique s'y côtoient

avec plaisir. Entre autres, ont été traités par Relais-femmes des dossiers portant sur la sécurité économique des femmes, la division sexuelle du travail, l'articulation entre travail et responsabilités familiales de même que les conditions de travail dans les organismes communautaires et les groupes de femmes, la relève dans ces mêmes organismes, l'entrepreneuriat collectif, l'économie sociale et solidaire, et j'en passe. N'oublions pas la présence de Relais-femmes dans des structures partenariales d'importance traitant de dossiers à caractère économique majeurs : Chantier d'économie sociale et solidaire, Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, etc.

Les formations offertes par Relais-femmes ont certes suscité beaucoup de satisfaction, mais elles ont aussi permis de constater que les intervenantes des groupes de femmes ne font pas spontanément de l'économie leur tasse de thé. Lise Gervais fait plus particulièrement référence à une formation dont Sylvie Morel parlera plus tard et qui a permis de constater que les réticences des intervenantes sont multiples et compréhensibles, vu le peu de formation en économie dans la plupart des champs d'études. Ces réticences s'expriment par des commentaires dans lesquels elles disent ne pas toujours comprendre, ne pas trop savoir comment réagir parfois et avoir besoin d'arguments quand vient le temps de débattre d'enjeux économiques. Elles ont l'impression que l'écart entre elles et les spécialistes de l'économie est immense : langage technique, supériorité des chiffres face aux arguments liés aux valeurs, sentiment d'impuissance devant le discours justifiant des coupures, etc.

De ces commentaires sont également issues des avenues à emprunter pour continuer sur une voie, difficile certes, mais que nous n'avons aucun intérêt à contourner. Les intervenantes

des groupes de femmes ont exprimé leur désir de continuer à approfondir la question économique, de connaître les modèles alternatifs au modèle dominant. L'économie hétérodoxe les intéresse. Elles en ont besoin pour poursuivre la transformation sociale et économique qui permettra de passer de l'égalité de droits à l'égalité de fait.

Lise Gervais n'hésite à ajouter ses propres convictions à celles des intervenantes. Elle défend avec ferveur l'idée que l'égalité est un vecteur de développement économique. Que l'intérêt collectif serait tellement mieux servi, que la société en serait tellement plus riche. Une égalité qui profite aux femmes, mais dont la société entière tire avantage. C'est à cette idée fondatrice qu'elle nous incite à réfléchir aujourd'hui.

Savourer les acquis et continuer à innover

Jennifer Beeman, **est** sociologue de formation et collaboratrice de longue date à Relais-femmes, a longtemps travaillé dans le domaine des droits des femmes au travail, de l'autonomie économique et des inégalités sociales. Elle a travaillé pendant 10 ans au CIAFT où elle a produit plusieurs études, notamment sur l'équité salariale, l'accès des femmes aux métiers majoritairement masculins et les travailleuses de la construction. Il y a deux ans, elle a effectué un virage pour se lancer dans le domaine de la santé environnementale. En tant que directrice de l'organisme Action cancer du sein du Québec, elle s'intéresse à la problématique du cancer du sein en y intégrant ses préoccupations sur l'impact des inégalités sociales sur la santé.



Lise Gervais nous ayant ouvert l'appétit, nous sommes fin prêtes à suivre Jennifer Beeman sur la voie des avancées qui garnissent notre table, et qu'elle nous sert en guise de bouchées apéritives. Savourons ces acquis, dont la recette ne devra pas nous échapper si nous voulons garder la table bien garnie. Si Lise a mis la table, Jennifer nous entraîne dans la cuisine. Je dirais qu'elle fait la démonstration du processus qui prend place pour parvenir à faire changer des lois ou faire adopter des programmes et politiques. Plus précisément elle se concentre sur le rôle des groupes de femmes dans l'élaboration des politiques sociales. Elle met en quelque sorte à jour les dessous du pouvoir d'influence et nous amène implicitement à prendre conscience de la force de ce pouvoir. À prendre conscience que ce pouvoir peut faire bouger les instances gouvernementales.

Alors, sur le terrain des groupes de femmes, comment cela se passe-t-il? Jennifer décrit une dynamique qui commence par l'observation de nouveaux besoins que les groupes sociaux essaient de comprendre et auxquels ils tentent de répondre en se concertant. Les intervenantes s'informent, font des recherches, requièrent l'aide des chercheurs pour l'élaboration de nouvelles interventions. La prise de conscience collective au regard d'une problématique prend

ensuite la forme d'une systématisation et d'une formalisation des connaissances qui s'y rapportent. Les groupes disposent ainsi de la matière nécessaire pour formuler des revendications politiques, sensibiliser les politiciens et le public à la problématique visée. Le pouvoir d'influence est en marche et sollicite le pouvoir politique. Cette dynamique a permis au mouvement des femmes de faire progresser de manière significative l'égalité de droits, au point où on la considère souvent comme réalisée. C'est ce qui a

également conduit à l'adoption de lois et politiques qui ont fait progresser l'égalité de fait, même s'il reste encore beaucoup de boulot en perspective.

Ne boudons quand même pas les avancées et suivons Jennifer dans quelques exemples de lois et de politiques adoptées qui favorisent l'autonomie économique des femmes, par le biais du travail salarié, et dont l'adoption est en grande partie le fruit du processus décrit ci-dessus: *Charte des droits et libertés de la personne* (égalité entre les femmes et les hommes, protection de la travailleuse enceinte); *Loi sur les normes du travail* et réforme afférente; *Loi sur la santé et sécurité du travail* (droit au retrait préventif); programme d'accès à l'égalité dans la construction; *Loi sur l'équité salariale*; services de garde subventionnés; régime québécois d'assurance parentale; stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine d'Employe-Québec; plans d'action sur l'égalité, etc. Sans oublier les modifications au Code civil (régimes matrimoniaux, égalité entre les conjoints, protection de la résidence familiale, partage du patrimoine familial, etc.) de même que la perception des pensions alimentaires et la fiscalité relative aux pensions alimentaires. Mentionnons enfin, la création du Conseil du statut de la femme, lequel a soutenu la structuration du mouvement des femmes et dont les recherches ont outillé celui-ci dans plu-

sieurs domaines. Son rôle et sa crédibilité auprès de l'appareil gouvernemental ont permis l'avancement de nombreux dossiers.

La mobilisation du mouvement des femmes a connu des périodes où le contexte politique était favorable à ses revendications, mais, malheureusement, les avancées réalisées n'ont pas nécessairement profité à toutes les femmes. Pour Jennifer Beeman, cela pose un défi majeur, soit celui de passer d'une analyse intersectionnelle à une véritable praxis de diversité et d'équité. Défi d'autant plus stratégique en période de recul, de fragilisation des acquis et de précarisation économique. La posture devient alors plus défensive et peu propice à l'innovation.

Le besoin se fait sentir d'ouvrir de nouveaux chantiers d'élaboration de politiques. Jennifer craint que l'économie de partage, dont il est tant question, ne signifie que le partage des miettes. Comment nos revendications traditionnelles peuvent-elles tenir la route face à des virages économiques de cette nature, questionne-t-elle en guise de conclusion?

Au moment où je rédige cet article, nous venons d'apprendre que le parti libéral a adopté une résolution sur la mise en place d'un chantier devant se pencher sur l'économie de partage. Le pain sur la planche ne manquera pas; ne récoltons pas que des miettes.



Le mouvement des femmes et l'économie: quels enjeux?

Sylvie est économiste et professeure titulaire au Département des relations industrielles de l'Université Laval. Ses enseignements et ses recherches portent sur les politiques publiques de l'emploi, la sécurité sociale et la théorie économique (économie institutionnaliste et féministe). Ses travaux sont menés dans une perspective de genre. Elle est membre de l'Alliance de recherche Universités-Communautés portant sur les Innovations, le travail et l'emploi, du RÉQEF, ainsi que chercheure associée à la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés. Elle est membre, depuis mars 2014, du comité de direction du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), rattaché au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).



La panoplie de connaissances et de réalisations de Sylvie Morel en fait une ressource de premier plan pour nous entraîner du côté des concepts, des théories et des enjeux pour les femmes quant aux directions à favoriser pour atteindre l'égalité. On est ici dans le plat principal de notre menu qu'on voudrait déguster à petites bouchées, mais qu'on doit dévorer assez goulûment, faute de temps. Certaines parleraient de plat de résistance, expression qui me fait toujours sourire quand rien ne résiste à ma gourmandise, mais qui me semble appropriée aujourd'hui au sens où, bien que je succombe au menu offert, je dois m'assurer que mes neurones n'hésiteront pas à assimiler sinon le tout, du moins l'essentiel.

Dans l'assiette, trois composantes occupent une part égale. La première invite à décortiquer de quoi il est question quand on parle d'économie. La deuxième décline les ingrédients de l'opposition entre l'économique et le social tout en se demandant s'il faut perpétuer cette vision d'opposition. La troisième enfin, entraîne nos papilles vers le nécessaire nivellement par le haut, vers une autre vision de la distribution du revenu.

Alors, de quoi est-il question au juste quand on parle d'économie? Sylvie Morel aborde, en premier lieu, les distinctions qu'il nous faut faire entre certaines notions; entre les faits et les théories, d'abord; entre la doctrine et la théorie ensuite; et enfin, entre orthodoxie et hétérodoxie. Vous comprenez déjà qu'il ne faut pas tout mélanger dans l'assiette et qu'il est plus avisé d'y aller par petites bouchées. La distinction entre faits et théorie renvoie à la nécessité de faire la différence entre les pratiques de dépenses/répartition/production, etc. qui impliquent l'argent, et les théories économiques, lesquelles rendent compte de ces faits. La réflexion/conclusion qu'en tire Sylvie Morel, et qui nous intéresse particulièrement, veut que l'économie peut être féministe à la fois par

les faits et la théorie, c'est-à-dire, par le biais d'institutions conçues pour profiter aux femmes et par l'inclusion de l'analyse de genre dans la théorie. Quant à la distinction entre doctrine et théorie, je l'ai comprise comme signifiant que la doctrine propose des orientations de politiques économiques et que la théorie est la science qui a pour but d'expliquer les phénomènes économiques. Les deux peuvent naviguer côte à côte, faire des affaires ensemble.

La troisième distinction nous présente une texture un peu plus croquante, mais ô combien intéressante! Orthodoxie, hétérodoxie, dites-vous? Comment les digérer? Analogie obligeant, je dirais que l'orthodoxie est la saveur dominante alors que l'hétérodoxie offre un

bouquet d'essences et de couleurs différentes. D'un côté la pensée unique, celle que se partage la majorité des économistes et qui se propage dans les amphithéâtres de nos universités. L'économie à grande échelle, l'autoroute à six voies. Alors que l'hétérodoxie emprunte divers sentiers et chemins de traverse, se veut *autre* et propose des alternatives à l'économie traditionnelle.

Nous voici donc engagées sur le terrain des différentes conceptions de l'économie et il nous faut prendre conscience que ces distinctions ont un impact majeur sur notre parcours vers l'égalité. Entre autres choses, l'économie perçue comme « fait de nature » présente la situation économique des personnes comme le fruit de leurs décisions, perspective dont le mouvement des femmes a vu à maintes reprises le reflet dans les politiques et orientations gouvernementales. Sylvie Morel aborde également la manière dont se conjuguent jugement de fait et jugement de valeur, comment les rapports de domination prennent prétexte de la supposée objectivité de la science. Enfin, nous sommes invités à réfléchir aux liens entre la théorie et l'action, que l'orthodoxie oppose vigoureusement alors que l'hétérodoxie les voit comme nécessairement conjuguées pour donner prise à la transformation sociale.

En conclusion de la première partie de sa présentation, Sylvie Morel traite des enjeux de ces cadres théoriques pour le mouvement des femmes. La conception de l'économie sur laquelle on s'appuie oriente les débats et détermine les politiques publiques. Pour le mouvement féministe, le choix d'un cadre théorique pertinent ressort ainsi logiquement comme un enjeu important. Il nous faut apprendre à lire le prétexte derrière le discours économique dominant qui conduit à l'adoption de politiques qui vont à l'encontre de notre vision des besoins. La liste des exemples apportés est instructive à cet égard. Je ne mentionnerai que celui où la dette publique, décrite comme excessive, par les tenants de l'économie orthodoxe, sert à justifier les coupures dans les services publics de garde, de santé, d'éducation, etc. Sylvie Morel préconise, pour sa part, une approche qu'elle qualifie de « *fertilisation croisée* » entre *l'institutionnalisme des origines et les théories économiques féministes*. Et, pour compléter, nous sommes conviées à enrichir la boîte à outils conceptuels, tant pour faire face aux discours économiques récurrents que pour faire valoir ceux qui ont moins d'écho, telles les théories hétérodoxes, en vue de répondre aux arguments économiques habituels et de formuler les revendications féministes.



L'opposition entre l'«économique» et le «social»: une vision à perpétuer?

La deuxième partie de la présentation de Sylvie Morel nous entraîne sur un terrain qui touche le rapport des intervenantes des groupes de femmes à l'économie. En guise d'entrée en matière, la professeure rappelle une formation offerte il y a une dizaine d'années. La démarche réunissant universitaires et représentantes des groupes de femmes visait à susciter une meilleure appropriation des discours économiques. L'objectif sous-jacent était d'amener les participantes à prendre conscience de la diversité des théories économiques et de les outiller dans l'élaboration de leurs argumentaires. La formation a permis de constater que la question économique suscitait des résistances chez les participantes, celles-ci ayant l'impression que ce champ d'activité allait à l'encontre de leurs valeurs, que les enjeux qui en découlaient étaient plutôt secondaires par rapport à leur mission. Certaines y voyaient même une certaine caution des orientations et politiques de l'État.

Sylvie Morel rappelle les 9 revendications de la Coalition des femmes contre la pauvreté, dans le cadre de la *Marche du pain et des roses* de 1995. Ces revendications présentaient, de toute évidence une forte dimension sociale et structurante. Mais, est-ce que ces revendications ont fait en sorte que le mouvement des femmes s'est engagé plus avant sur les questions économiques? Est-ce que la question de la *sécurité économique* a été dissociée de la *question économique* comme telle? Le mouvement des femmes s'est-il intéressé au social laissant à d'autres le soin de s'attaquer à l'économie? Pourtant les enjeux reliés à ces revendications étaient autant économiques que sociaux. Et qu'en est-il encore maintenant de l'attitude à l'égard de la question économique? Cette question suscite-t-elle encore des résistances? Est-elle perçue comme pertinente? Est-ce devenu secondaire dans la mouvance de la recherche et de la mobilisation des connaissances? Il semble bien que l'opposition entre le social et l'économique demeure tranchée, la posture étant généralement de privilégier des revendications associées au domaine social.

Nous sommes invitées à nous questionner sur la voie à emprunter pour obtenir la sécurité économique des femmes. Allons-nous nous concentrer surtout sur le social? Faut-il isoler la défense des femmes pauvres de celle de

l'ensemble des femmes? Quel projet économique défendre dans le contexte d'orientations économiques régressives? La réponse apparaît claire; négliger l'économie nous place en situation de faiblesse. Sylvie y voit une stratégie risquée qui laisse entendre qu'on entérine l'ordre actuel des choses et donne de la crédibilité au discours économique dominant. Cela donne lieu à une compréhension déformée de la réalité et va même à contre-courant de diverses tendances dans l'analyse de genre.



Sylvie avance des exemples d'infrastructures qualifiées de sociales, mais qui sont tout autant économiques dont, entre autres, les centres de la petite enfance (CPE). Ceux-ci génèrent un re-

tour sur investissement (cela a été amplement démontré) et il faut savoir les présenter sous cet angle économique positif plutôt que sous le seul angle des dépenses ou coûts qui y sont associés. Ce rendement des CPE contribue à la croissance économique : plus de femmes en emploi, plus de participation à l'activité économique, plus d'entrées fiscales pour l'État, etc. Cet exemple illustre parfaitement le thème de la journée inscrit sous la bannière de l'égalité

entre les femmes et les hommes comme vecteur du développement économique.

J'en conclus globalement que positionner nos revendications sur le terrain de la croissance économique générée par les mesures favorisant l'égalité et la sécurité économique, c'est une clé essentielle pour mieux être entendue des gouvernements et autres décideurs. C'est la voie à emprunter pour sortir d'un discours économique orthodoxe et amener l'économie féministe à prendre pleinement sa place.

Distribution et redistribution : la nécessité d'un nivellement par le haut

Vous commencez à sentir votre appétit satisfait? Non, non, ne faites pas le bec fin. Nous ne sommes pas dans une formule nouvelle cuisine (assiette presque vide, mais dispendieuse). La portion est plutôt généreuse et aura tendance à rapporter sans coûter cher. Le troisième volet de la présentation de Sylvie nous entraîne sur le terrain de la distribution et de la redistribution du revenu. Termes de prime abord familiers, mais dont les tenants et aboutissants nous échappent parfois. La distribution occupe le terrain des salaires (revenus de travail) et de la sphère financière (intérêts, revenus de placements, entreprises). La redistribution, pour sa part, englobe la fiscalité et les composantes de la sécurité sociale (assurances sociales, transferts universels, les minimas d'assistance sociale).

L'emploi salarié joue un rôle central dans la distribution et Sylvie nous sensibilise à l'importance d'agir sur les salaires et l'emploi. L'écart entre la croissance de la productivité et celle des salaires constitue un enjeu important. Cet écart s'est agrandi durant les dernières décennies. Pourtant, la correction des inégalités reliées au marché du travail contribuerait à réduire la redistribution qui prend la forme, entre autres, des transferts sociaux.

Par rapport à l'emploi, il est important de comprendre les processus d'exclusion et les situations de pauvreté dans ce qu'il est convenu d'appeler la sécurisation des trajectoires professionnelles, STP pour les intimes. Important de saisir le caractère genré de ces trajectoires et de veiller à les sécuriser par le biais de politiques publiques préventives. Mais qu'entend-

on par sécurisation? Rendre plus solide? C'est quelque chose de cet ordre-là, puisqu'il s'agit, en fait, de consolider des droits existants et d'en instituer de nouveaux. Quant aux trajectoires, elles font référence au parcours, au déroulement, aux fluctuations, incluant le long et le court terme. Et qualifier ces trajectoires de professionnelles n'a rien de restrictif, bien au contraire. On cherche ici à inclure les différents espaces de vie (emploi, famille, études, formation, engagement citoyen). Ces trajectoires sont-elles également genrées? Certainement oui, surtout lorsqu'elles concernent la division sexuelle du travail. Les intervenantes des groupes de femmes ne s'en étonneront pas, familières comme elles le sont avec les périodes de transition qui caractérisent la vie des femmes.

Quelle leçon tirer de la STP, sinon que cette approche nous amène à ne pas voir les pauvres et les exclus comme constituant des groupes à part, mais à les considérer comme s'inscrivant à la limite d'un continuum de situations de vulnérabilité partagées par plusieurs couches de la population. Comprendre la pauvreté ne suffit pas, il faut comprendre la dynamique d'appauvrissement. On parle alors des failles du système et non de celles des personnes. On s'intéresse aux causes de la pauvreté. L'approche devient préventive.



Pour saisir la dynamique d'appauvrissement reliée aux trajectoires, Sylvie illustre l'insécurité qui peut se manifester au regard de l'emploi, celle qui provient du passage à l'aide sociale et celle qui résulte du chômage.

Et pour l'avenir, quelle voie emprunter?

La leçon à tirer de tout cela, selon Sylvie Morel? Il faut remettre la table en travaillant au nivellement par le haut et viser une meilleure distribution du revenu. Une société inégalitaire ne génère pas une qualité de services. Une société égalitaire, pour sa part, assure une prise en charge collective et se préoccupe de la qualité de l'emploi. La théorie et l'action vont de pair et il faut comprendre à quoi tient l'action. Plus nous serons informées, plus nous pourrons nous montrer critiques et éviter le piège de l'instrumentalisation. En bref : armons-nous davantage pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit un moteur du développement économique.

En emploi, l'insécurité se manifeste par les emplois atypiques, des statuts en emploi mal protégés par les lois existantes, des niveaux de salaires qui ne permettent pas de sortir de la pauvreté (faible salaire minimum, entre autres). Lors d'un chômage, l'insécurité vient de la faiblesse des prestations versées et des contraintes imposées par les récentes réformes. S'ajoute aussi la crainte de devoir se tourner vers l'aide sociale si on ne retrouve pas un emploi dans les délais voulus. Lors d'un passage à l'aide sociale, c'est la faiblesse de l'aide financière consentie qui sera la première source d'insécurité. La faiblesse de l'aide sociale est, pour sa part, intrinsèquement reliée à un faible salaire minimum. Dit autrement, si le salaire minimum est bas, l'aide sociale restera peu élevée pour ne pas créer d'incitation à quitter un emploi peu payant. Ce qui, de plus, fait qu'on attribue aux personnes considérées aptes à l'emploi, une aide sociale qui n'assure même pas la couverture des besoins de base. Et la famille, dans toute cette dynamique? Source d'insécurité, elle aussi? Oui certes, entre autres pour les personnes qui sont aidantes auprès des personnes âgées de leur famille. Nous ne serons pas surprises d'apprendre que les effets économiques liés aux pertes de revenus associées à ces trajectoires se font ensuite sentir sur la situation économique à la retraite.

Mon p'tit grain de sel, ma dent sucrée

La table ronde fut suivie d'un côté festif que je considère comme le dessert de ce beau menu sur l'économie. Surtout avec le miel du 35e et l'analogie de la ruche d'abeille que nous a servie Julie Raby pour nous décrire l'activité de l'organisme dont elle est la présidente. Le tout agrémenté des textes de joyeuses luronnes. Après l'Hôtel de Ville, plusieurs ont accepté l'invitation de poursuivre la fête à la Maison Parent-Roback, manière d'associer ces deux batailleuses à un événement qu'elles auraient apprécié.

Je suis sortie de cette célébration stimulée, ragaillardie. Je crois profondément que la question économique doit être abordée de front et que la capacité de le faire a été démontrée à travers l'appropriation de multiples dossiers. Ne citons que la mise sur pied et la gestion du régime de retraite à financement salarial, taillé sur mesure pour les groupes communautaires et de femmes. Cet immense projet, dans lequel Relais-femmes a joué un rôle central, n'aurait pu se réaliser sans la formation aux multiples aspects économiques qu'il comporte. Et pour ses gestionnaires, on parle même de formation continue.

N'oublions pas non plus les ressources de haut calibre dont les groupes de femmes ont pu profiter via le Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM. Je salue au passage Ruth Rose et Michel Lizée pour leur apport indéfectible aux dossiers économiques.



Pas de développement sans égalité femme-homme

<https://vimeo.com/173472953>

Une histoire de miel et d'égalité

Discours de Julie Raby, présidente de Relais-femmes, lors de l'ouverture du cocktail de bienvenue à l'hôtel de ville de Montréal

Il y a 35 ans, trois espèces d'abeilles convinrent ensemble qu'elles pourraient se nourrir, se protéger et mieux assurer la pollinisation de l'égalité en réunissant leurs talents distincts au sein d'une même ruche. « Il ne fallait pas laisser la pollinisation de l'égalité au gré des vents! » disaient-elles, car le péril de la biodiversité en serait scellé. « Travailler de manière invisible dans nos champs ne nous permet pas d'assurer l'évolution de nos espèces! » disaient d'autres.



Pour résister aux virus qui menacent l'égalité, il leur fallait donc collaborer.

L'idée d'une collaboration des espèces au sein d'une même ruche était certes contre nature et contre-culturelle. Tout le monde sait que les abeilles sont fidèles à leur reine. Qui plus est, leurs techniques et les champs où elles butinaient différaient. De fait, certaines abeilles s'affairaient dans les champs de lys avec un bourdonnement distinct qui annonçait leur fierté territoriale. Cette espèce se trouve encore aujourd'hui en plus grand nombre à Québec et à Ottawa, aux abords des collines parlementaires.

Les butineuses des campus se démarquaient par leur langue allongée. Cet attribut leur permettait d'extraire le pollen des plantes aux corolles plus profondes, là où l'accès au nectar est plus difficile.

Enfin, les abeilles occupées aux champs de fleurs sauvages se trouvaient sur tout le territoire québécois. De leur nom scientifique *militantis communitas*, elles constituaient une grande colonie aux savoirs polyvalents et aux techniques diversifiées. Elles convinrent donc ensemble de fonder une très petite colonie entièrement dédiée à traduire et partager les savoirs des espèces réunies. Elles créaient ainsi une nouvelle espèce. Une espèce spécialisée, les **abeilles relais**.

Ces abeilles avaient ceci de particulier qu'elles butinaient constamment, presque en même temps, sur les campus et dans les champs de fleurs sauvages en compagnie des espèces de ces champs respectifs. Elles parvenaient à ce que ces espèces partagent leurs pollens respectifs et adaptent leurs techniques de butinage. La vigueur remarquable des **abeilles-relais** s'expliquait par les quantités d'essences de pollens différents qu'elles ingéraient. Des pollens économiques, sociologiques, praxéologiques et politiques. Ces butineuses aguerries produisaient un miel aux propriétés exclusives.

Très riche en énergie, ce miel était extrêmement collant! Ah que oui! Sa texture permettait de souder ensemble des institutions et d'en créer! On pense ici au CRI-VIFF ou encore au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes. Par l'apport de ce miel, les savoirs des unes et des autres ne faisaient qu'un, les idées foisonnaient et donnaient lieu à des productions diversifiées au service de l'égalité. Vraiment! Ces *abeilles relais* possédaient un savoir-faire reconnu de Gaspé à Val-d'Or, du Nouveau-Brunswick à la Colombie-Britannique, de l'Europe à l'Afrique du Nord.

En présence des *abeilles relais*, l'espèce des campus et des fleurs sauvages parvenaient à produire une cire qui, une fois transformée, donnait des chandelles odorant des parfums d'espoir qui éclairaient des heures durant des nuits sans étoiles. Selon les périodes de noirceur dans le monde de l'égalité, la société avait bien besoin de ces chandelles d'espoir tout autant que de ce miel, cet antidote rare aux propriétés si adhérentes. Il y a trente-cinq ans, le développement de cette espèce a été soutenu et chanté sur les collines parlementaires.

Il ne l'est plus. La production de ce miel particulier est de plus en plus difficile. On demande aux *abeilles relais* de livrer des chandelles, sans reconnaître qu'il ne peut y avoir de cire sans miel. C'est pourtant par le miel qu'advient la chandelle! Or, les virus à l'égalité ont de nouveaux visages et sont, comme tout bon virus digne de ce nom, de plus en plus résistants. Face aux attaques qui de toutes parts affectent l'unité des abeilles et l'égalité de la biodiversité... l'ensemble des essaims est, ce soir, convié.

Cette histoire n'est pas que bucolique

Relais-femmes c'est en moyenne 6 partenariats de recherche par année, générant chacun de multiples projets auprès desquels Relais-femmes est appelé à jouer divers rôles. Ce sont des accompagnements de groupes communautaires et de femmes, une quarantaine de formations annuelles et autant d'animations diverses rejoignant plus de 1000 personnes. Tout cela avec une moyenne de 5 travailleuses à temps plein et seulement 20 % de son budget assuré. Dans les années 90, Relais-femmes recevait 225 000 \$ annuellement pour ses activités de liaison, le cœur de sa mission, ce qui permettait de produire le miel... qui précède la cire et les chandelles. Plus aujourd'hui.

Dans le contexte d'une économie du savoir, Relais-femmes est une organisation hybride qui permet d'assurer la collaboration de milieux différents. Les enjeux sont complexes et ne peuvent plus se réfléchir en vase clos. Son approche de croisements des savoirs offre des potentiels reconnus et s'inscrit dans toutes les théories de l'innovation sociale. Le Québec et le Canada peuvent faire mieux en matière d'égalité. Nous le savons.

Nous avons besoin d'un Relais-femmes fort et capable d'essaimer dans les milieux, dans les régions. Je nous souhaite un temps de la relève, un Relais-femmes plus en lien avec les chercheurs féministes en région, plus à même d'œuvrer aux côtés des groupes de femmes et communautaires hors des grands centres, largement invités, présent et collaborant au sein des réseaux institutionnels.

Il y a trente-cinq ans, des abeilles ont contribué à créer une espèce inédite dont les pouvoirs sont aujourd'hui menacés. Il nous faudra ce soir, et les jours durant, bourdonner haut et fort que nous avons besoin de ce miel pour œuvrer unies à l'avancement de l'égalité. Parce que nous avons toutes et tous besoin de miel, la suite de l'histoire nous appartient! Sur ce, je vous remercie encore une fois d'être avec nous, pour prendre un verre et danser. Pour marquer le coup de cet anniversaire, il y aura un très bon miel de fleurs sauvages qui sera en vente à la Maison Parent Roback.



Le Protocole UQAM/Relais-femmes : une relation à célébrer

Par Lyne Kurtzman, responsable du Protocole UQAM/Relais-femmes, Service aux collectivités de l'UQAM

Cet important anniversaire est l'occasion d'aiguiser notre mémoire sur une pratique université-communautés qui n'a pas son pareil dans le monde universitaire ou communautaire. En voici quelques repères historiques.

Soudées par les origines

En effet, deux ans après sa création en 1980 comme groupe de femmes autonome, Relais-femmes, dans une volonté d'alliance stratégique avec les universités, signe une entente de collaboration avec l'UQAM, le Protocole UQAM/Relais-femmes, qui lui donne un accès privilégié aux ressources professorales et professionnelles de l'université via une unité administrative distincte, le Service aux collectivités. En s'associant ainsi à cette jeune université assumant pleinement, par sa Politique des services aux collectivités adoptée en 1979, des valeurs d'accessibilité et d'ouverture, Relais-femmes s'engage sur une voie privilégiée pour développer sa pratique de soutien à l'action et à l'analyse féministes, aujourd'hui indispensable.

Relais-femmes est en effet lié de près à l'émergence et au développement des études féministes à l'UQAM. La large mobilisation d'organismes (FFQ, AFÉAS, Carrefour des associations de familles monoparentales, Centre d'information et de références pour femmes) qui a créé Relais-femmes gravitait déjà autour du Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes (GIERF) quand ce dernier fut créé en 1976 pour devenir en 1990 l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF). Si, malgré cette proximité de départ, il a fallu construire un rapport de confiance et de réciprocité entre les groupes de femmes et l'université, on peut maintenant tabler sur des liens de complémentarité et un partenariat tripartite durable entre le Service aux collectivités, l'institut de recherches et d'études féministes et Relais-femmes qui s'incarne dans le Comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes.⁵

Une tradition et un modèle de recherche-action

Cette confiance, valeur forte à travers les ans, a permis de développer non seulement une approche de la recherche-action qui intègre les femmes, leurs expériences et points de vue dans la recherche et le savoir, mais de mener une réflexion critique sur la collaboration partenariale, ses enjeux éthiques et

⁵ En 2016 les membres du Comité conjoint sont : Lise Gervais, Relais-femmes; Yasmina Chouakri, volet Femmes de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes; Manon Monastesse, Fédération de ressources d'hébergement pour femmes du Québec; Rachel Chagnon, sciences juridiques et IREF, UQAM; Élisabeth Harper, École de travail social et IREF, UQAM; Lyne Kurtzman et Marcel Simoneau, Service aux collectivités, UQAM.

sociopolitiques et ses impacts sur la courbe de l'égalité hommes/femmes, réflexion qui fait aujourd'hui de Relais-femmes un acteur clé dans le domaine. Qu'il suffise de mentionner que déjà en 1993, dans un avis demandé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), les auteures du Rapport recommandent la reproduction du modèle du Protocole UQAM/Relais-femmes pour faciliter à travers le Canada *l'accès des groupes de femmes aux ressources universitaires et favoriser le contact des chercheuses avec la pratique et les champs d'action sociale développés par les groupes*. Sept années plus tard, grâce à une équipe formée de la sociologue Francine Descarries, Lucie Bélanger et Lyne Kurtzman, l'UQAM obtenait avec Relais-femmes une importante subvention d'infrastructure partenariale dès le premier concours du programme des Alliances de recherches universités-communautés (ARUCS) du CRSH.

Cette période a été marquée par un vent de développement de la recherche, et par des activités de mobilisation des connaissances inventives qui ont renforcé les fameux liens théorie/pratique. On se rappellera le séminaire sur *les nouveaux défis des rapports de sexes*, réalisé dans l'autobus menant à New-York pour la *Marche mondiale des femmes de l'an 2000* qui réunissait une cinquantaine de chercheuses, d'étudiantes et de militantes, sous la bannière « 2000 bonnes raisons de penser ! »⁶ On peut se réjouir aujourd'hui de voir notre approche partenariale inspirer divers milieux de la recherche féministe, comme en témoigne la programmation de colloques nationaux et internationaux, dont le Congrès international des recherches féministes dans la francophonie qui se déroulait à Montréal à la fin août 2015 sous le thème : *Penser, créer et agir*.



Marche mondiale des femmes de l'an 2000 à New-York

⁶ En écho au slogan officiel de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 : *2000 bonnes raisons de marcher !*

Des réalisations marquantes

Les premières années du Protocole se sont attelées surtout à documenter et à réduire les désavantages économiques des femmes, les inégalités de statut et de ressources dans tous les domaines du social. Il importe de rappeler l'impact majeur des collaborations avec Ruth Rose. Les travaux de cette économiste ont mis de l'avant un modèle de financement des garderies populaires (1979) utilisé par des coalitions de groupes syndicaux, communautaires et de femmes qui a débouché sur une séquence de mesures politiques favorisant l'autonomie économique des femmes. Il s'est agi de l'adoption par le gouvernement québécois en 1980 de sa première Loi sur les services de garde à l'enfance, suivie 17 ans plus tard par la mise sur pied (1997) d'un réseau universel québécois de garderies à 5 \$ par jour ⁷, et par la mise en place en 2006 du Régime québécois d'assurance parentale. Durant cette première période, le travail invisible des femmes, la non-reconnaissance financière et juridique des femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise à but lucratif notamment, la sous-représentation des femmes en politique, le sexisme de la langue française, le soutien à organisation communautaire ont fait l'objet de travaux en partenariat qui ont également eu des résultats significatifs.

Relais-femmes et ses partenaires universitaires sont demeurés au fil du temps à l'affût des problématiques émergentes et des questions irrésolues touchant les femmes et les rapports de sexes. Le rythme des transformations économiques et socioculturelles, la complexité des problématiques vécues par les femmes et les débats sur la nécessité de l'approche intersectionnelle ont exigé des ajustements et des analyses de conjoncture constantes pour répondre aux défis quotidiens rencontrés dans l'action collective.



Le début des années 2000 pose de fait l'enjeu de répondre aux réalités s'appliquant tant aux femmes de façon générale qu'à des catégories de femmes spécifiques, les femmes immigrantes, racisées, âgées, autochtones, lesbiennes, etc. La redéfinition des rôles parentaux et des modèles familiaux, la lutte à l'homophobie et les revendications de catégories de femmes jusqu'alors laissées en second plan entraînent une évolution de l'approche au Protocole. Trois grands dossiers paraissent significatifs de cette période: *Ridées mais pas fanées*, une intervention initiée par un centre de femmes s'adressant aux femmes âgées en situation d'isolement; le programme *Ishkuteu* né de la volonté de Femmes autochtones du Québec et de la Fédération des ressources en hébergement pour femmes du Québec de mettre en commun des façons de faire différentes face à la violence masculine et de développer des moyens d'intervention appropriés; et enfin, un projet entre la Coalition des familles homoparentales et

⁷ Augmenté par la suite à 7 \$, puis tristement remis en question par la réforme récente des tarifs par le gouvernement Couillard : hausse du tarif à 7.30 \$ et modulation en fonction du revenu familial jusqu'à un maximum de 20 \$ par jour.

les chercheuses Danielle Julien et Line Chamberland. Ce partenariat d'envergure a permis à la Coalition de soutenir les besoins de ces familles et de développer une offre de formation novatrice pour réduire l'homophobie à l'école et promouvoir l'inclusion. Ces projets ont entraîné des avancées et des changements dans les perceptions de nombreux intervenants-es auprès des femmes aînées, des familles homoparentales et des communautés autochtones.

Ce sont là quelques réalisations qui montrent l'importance de cette alliance pour contrer les structures et représentations inégalitaires liées au genre, et à son imbrication à d'autres facteurs d'inégalités. En termes plus académiques, son importance se traduit notamment par la force de levier des projets, qui très souvent conduisent à des recherches et des infrastructures subventionnées et à des cycles de formation et de transfert souhaités et utiles aux collectivités que nous accompagnons. Qui plus est, l'arrimage des activités à des travaux d'étudiantes facilite leur réussite universitaire et permet d'assurer la relève féministe dans les groupes de femmes et communautaires.

Effervescence des années actuelles

Les années actuelles se caractérisent par des événements à rayonnement large et des projets sur des problématiques d'actualité. Un nombre significatif s'intéresse aux différentes formes et contextes de violence (conjugale, sexuelle, obstétricale, antiféministe, exploitation dans la prostitution, violences sexuelles dans les cégeps et les universités, cyberviolence, etc.). La question du travail demeure une préoccupation constante (précarisation et libre marché, équité salariale, fiefs masculins difficiles à transformer...) et on observe une recrudescence des enjeux sur la santé des femmes et l'avènement du concept de justice reproductive. Plusieurs équipes s'appuient sur l'approche intersectionnelle pour analyser et transformer l'éducation à la sexualité, l'intervention contre les agressions sexuelles et auprès des femmes en maisons d'hébergement qui vivent des discriminations croisées. Enfin, la systématisation et le rayonnement de notre modèle partenarial en tant que pratique de transfert novatrice occupent un espace important de l'agenda des coordonnatrices de Relais-femmes et du Service aux collectivités.

Dans le débat sur l'économie et la société du savoir, il nous faut en effet prendre le temps de rendre plus visibles nos façons de faire et démontrer le statut de bien commun associé à notre approche partenariale. Le foisonnement de pratiques actuelles dites de mobilisation des connaissances dénote une vision traditionnelle de la production du savoir où il suffit de « diffuser » par différents moyens, surtout technologiques, la science produite par des universitaires pour qu'elle soit utilisée et utile pour les personnes qui en auraient besoin. Or, nous savons que cette pensée magique ne donne pas les résultats escomptés et que le rapprochement entre l'université et les communautés passe nécessairement par la reconnaissance de leurs savoirs différents et par leur mise en dialogue pour produire de nouvelles connaissances. C'est sur cette clé, et ses défis, que repose notre approche que nous continuerons de faire valoir au cours des prochaines années.

Pour finir, je tiens à saluer le travail au fil des ans des différentes coordonnatrices du Protocole: Léa Cousineau, Marie-Hélène Côté, Martine Blanc, Charlotte Thibault et Irène Demczuk. Je tiens aussi à mentionner l'engagement de Relais-femmes et de ses travailleuses à faire vivre et progresser ce partenariat avec l'UQAM. Je rends hommage en particulier à Lise Gervais qui nourrit depuis plusieurs années de sa vision et de sa vaste expertise les travaux du Comité conjoint UQAM/Relais-femmes.

Slam féministe

Par Noémie Dubuc

Lieu d'escale pour féministe en cavale
J'occupe une place centrale
Et je brille comme une étoile

Dans la constellation
De la concertation
Je veux assurer la progression
Garantir la transmission
Éclaircir la compréhension
Je suis liaison

Ancrée dans le territoire
Je sers d'intermédiaire
De retransmetteur
Je suis le routeur
Je suis l'entre
L'invisible, mais tendre
Le nerf dans l'articulation
La courroie de transmission

Des femmes, je suis la mémoire
Du féminisme, je suis la mâchoire
Celle qui absorbe et articule
Chaque molécule
Je suis celle qui ingère
Certes, je digère

Je transforme, j'élargis
Je suis celle qui unit
Je défriche, je chiffre
Je suis l'âme qui relie
Entre le corps et l'esprit

Relais de connaissances
Je suis amplificateur de puissance
Caisse de résonance
D'où vibre notre alliance

Chef d'un orchestre acrobatique
Je crée la mécanique
Pour permettre au théorique
De valser avec la pratique



Noémie Dubuc

Je suis l'entremetteuse
Entre la chercheuse et la tisseuse
Sensible et solidaire
Les enjeux, je les repère
Et de ma diversité, je suis fière
Car je suis engagée
À faire avancer la société
Pour contribuer à l'égalité

Attentive aux questions émergentes
Je suis militante pratiquante
En quête de changement social
Je suis celle qui pédale
Pour alimenter l'énergie vitale
Je suis la colonne vertébrale

Je suis celle qui crée
Je suis celle qui croit
Crevée, je continue de creuser

Je suis Relais-femmes
Et je salue toutes ses artisanes



L'apport de Relais-femmes au mouvement des femmes et à la société québécoise...

<https://vimeo.com/177722073>



Et si l'égalité femme-homme était atteinte...

<https://vimeo.com/180775990>



L'Analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour un développement égalitaire des sociétés

Par Lise Gervais et Josiane Maheu

La longue marche pour l'égalité

Dans la longue marche pour l'égalité, le mouvement des femmes a vécu des périodes creuses pendant lesquelles on questionnait les stratégies d'actions et de revendications ainsi que notre capacité de mobilisation. Le début des années 90 était l'une de ces périodes. De ces réflexions sont nées notamment la *Marche du pain et des roses* et les revendications visant le développement des infrastructures sociales. Au même moment, à peu près, se prépare la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes de 1995 à Beijing. Les organisations non gouvernementales pressent les décideurs à se doter d'instruments concrets pour systématiser et favoriser l'atteinte de l'égalité. On veut sortir des belles déclarations et enfin passer à des résultats observables et mesurables. C'est ainsi qu'à l'issue de la Conférence de nombreux états ont pris des engagements, dont le Canada, par l'Analyse comparative entre les sexes (ACS) et le gouvernement du Québec avec l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Au Québec les débats ont été nombreux, on s'est demandé si ce n'était pas une manière de diluer l'analyse féministe ? Est-ce que l'ADS utilisée pour réduire les écarts n'était pas une manière de maintenir ces écarts et de nous détourner de la lutte contre ses fondements mêmes? Doit-on rappeler qu'à l'époque l'idée de l'égalité déjà atteinte sévissait, le discours ambiant voulant que *les filles fussent de plus en plus nombreuses dans les universités et que le temps ferait le reste*. Dans ce contexte, l'ADS nous est alors apparue comme une opportunité de faire avancer les revendications bloquées. Nous avons donc pris le « Beau risque ». Vingt ans plus tard, quels constats pouvons-nous faire quant à l'application de l'ADS au Québec? Quel regard portons-nous sur sa mise en œuvre réelle?

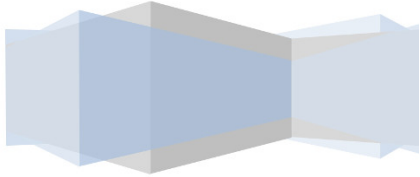
L'ADS plus qu'un outil administratif

L'engagement du gouvernement du Québec prévoit l'intégration de l'ADS dans l'administration publique. Après quelques projets pilotes, elle doit s'étendre à l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Cet outil est cependant présenté comme un outil de gestion. De plus, faut-il le rappeler, l'intégration de l'ADS ne se fait pas dans un contexte favorable, puisqu'elle est conjuguée aux réformes, aux réorganisations des instances territoriales. Tout cela dans un contexte de coupures et de restrictions budgétaires. Tous ces changements exigent déjà beaucoup d'efforts et de temps. Il n'est pas surprenant que certaines critiques visant l'ADS se soient levées en soulignant la lourdeur administrative de cet « outil de gestion supplémentaire », qui amplifierait la surcharge de travail déjà importante des fonctionnaires et des gestionnaires.

Compte rendu

**Séminaires sur le budget
genré et l'analyse inclusive
selon le genre**

Le 23 et 24 février à Montréal, Québec (Canada)



Plus qu'un simple outil administratif, l'analyse différenciée selon les sexes vise à inscrire l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur du processus décisionnel et met en garde contre l'apparente neutralité des politiques. En collectant des données ventilées selon le sexe, tant quantitatives que qualitatives, l'ADS propose une lecture plus pointue et elle « attire l'attention sur les effets sexués des politiques. Elle éclaire ainsi la prise de décisions et l'oriente vers des interventions qui maximisent ses retombées égalitaires »⁸. Or, bien qu'à court terme l'intégration de l'ADS au sein d'un organisme ou d'une entreprise puisse effectivement exiger un certain investissement en temps de formation et d'accompagnement, il appert qu'à moyen terme, la mise en place de projets de développement sensibles à l'ADS ne demande aucun effort supplémentaire, puisque cette approche aura alors été intériorisée par les membres de l'équipe et fera partie intégrante des approches et des manières de travailler au quotidien.

De plus, la pratique de Relais-femmes a permis de constater que l'intégration d'une telle approche ne se fait pas systématiquement dans toutes les étapes d'un projet. La majorité du temps, l'ADS est appliquée à l'origine du projet, mais son utilisation diminue souvent lors de la phase d'analyse, de suivi et de recommandations. Accentuer l'accompagnement en ADS permet de démontrer que, loin d'être uniquement une charge administrative supplémentaire, cette approche représente une méthode de travail nous permettant d'être plus à l'écoute des réalités et besoins différenciés des femmes et des hommes qui est primordiale, si l'on souhaite parvenir à une réelle égalité.

Avoir des données ventilées selon les sexes, essentiel, mais pas suffisant

Le Secrétariat à la condition féminine soutenait, en 2002, que « la production de données sexuées permet de contrer la prise en compte d'entités collectives (famille, ménage, entreprise) en s'intéressant plus à l'individualité des femmes et des hommes, nous documente sur les différentes réalités et nous permet de pouvoir agir plus efficacement vers une égalité de fait. Ce procédé approfondit et oriente l'analyse vers la compréhension des relations entre les sexes, et l'impact qu'elles peuvent avoir sur le phénomène d'étude. En ce sens, la consolidation et l'approfondissement du développement de banques de données sexuées devraient être prioritaires, puisqu'elles sont fondamentales pour mieux saisir les réalités différenciées que vivent les femmes et les hommes ». C'est le monde idéal... mais, dans la réalité les données ventilées ne sont toujours pas universellement disponibles, dans certains cas elles n'existent pas et dans d'autres elles sont colligées, mais non accessibles.

L'une des grandes dérives actuelles est de réduire l'ADS à la production et à la présentation de données ventilées selon les sexes. Si celles-ci sont essentielles, elles sont insuffisantes. Elles sont un dé-

⁸ UQAM et Relais-femmes, 2001 ; Massé et coll., 2002 : 44 ; Secrétariat à la condition féminine, 2013

marrage et non pas une fin. Elles doivent être accompagnées d'une analyse qui s'appuie sur la reconnaissance des rapports sociaux de sexes. C'est particulièrement là où le bât blesse en ce moment et les deux exemples suivants viennent démontrer toute la pertinence que revêt cette analyse.

Le piège de la symétrisation de la violence conjugale

L'ADS a, initialement, été mise en place pour cerner les obstacles à la participation des femmes à la vie publique et pour comprendre les besoins et les intérêts de celles-ci. Elle est censée répondre à une logique de discrimination systémique dont est victime le groupe des femmes et non celui des hommes⁹. Bien que l'ADS puisse aussi être profitable au groupe des hommes, il est impératif de faire attention aux dangers de la promotion des différences, sans tenir compte des rapports de pouvoir qui y sont sous-jacents.

Dans le dossier de la lutte contre la violence faite aux femmes et contre la violence conjugale, si l'ADS n'est pas correctement utilisée, un réel danger existe de glisser vers une logique de symétrisation des rapports sociaux de sexe. Dans son dernier rapport *La violence familiale au Canada*¹⁰, Statistique Canada affirme que « des proportions égales de femmes et d'hommes ayant un-e conjoint-e ou un-e ex-conjoint-e (marié ou de fait) ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale (4 % chacun) ». Or, lorsque l'on s'attache aux réalités spécifiques de chacun des sexes, les statistiques nous révèlent que les femmes subissent les formes de violence les plus graves et les conséquences les plus sévères, toujours selon les données de Statistique Canada. La gravité de la violence subie par les femmes et par les hommes n'est pas identique, « les femmes demeurant deux fois plus nombreuses à avoir subi les violences les plus graves (34 % contre 16 % chez les hommes), soit d'avoir été agressées sexuellement, battues, étranglées ou menacées avec une arme à feu ou un couteau »¹¹.

Les réalités des femmes et des hommes en matière de violence conjugale sont donc profondément disparates, et cette assertion témoigne d'un biais méthodologique certain responsable d'un glissement vers une symétrisation de la violence entre les sexes. En effet, comme le souligne la Fédération des maisons d'hébergement du Québec, « le concept de symétrie, en se basant exclusivement sur le geste physique, occulte progressivement l'analyse de la violence sur le plan des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes et de la réalité spécifique de la violence envers les femmes.



⁹ IREF et Relais-femmes (2007), *L'analyse différenciée selon le sexe (ADS) : où en sommes-nous dix ans après?* Journée de réflexion organisée par Relais-femmes et l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM tenue à l'UQAM le 26 octobre 2006, Montréal

¹⁰ Statistique Canada (2015), *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2013*, Juristat, Composante du produit No 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Canada.

¹¹ Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2016). « Maltraitance et violence : de l'importance de l'analyse différenciée selon les sexes! », mémoire déposé dans le cadre de la consultation concernant le plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022, 24 pages

Ainsi, la violence est symétrique et le coup de poing de l'homme violent équivaut au coup de poing de la femme qui, souvent, se défend : parce qu'elles ne sont pas des victimes passives, les femmes seraient donc aussi violentes que les hommes. Ce concept biaise évidemment la représentation des violences »¹². Il importe donc de rester prudent dans la lecture de chiffres et de statistiques non contextualisés afin de distinguer les actes de violence graves des actes de violence ponctuels octroyés en guise de défense ou de réplique.

Pour prévenir ces biais méthodologiques, l'intégration de l'ADS dans les plans d'action en matière de violence conjugale représenterait un cadre méthodologique mieux adapté et capable de contrer ce risque de symétrisation. Une analyse genrée selon la perspective de l'ADS apporterait une compréhension renouvelée des enjeux différenciés vécus par les femmes et les hommes en matière de violence conjugale. Elle permettrait une lecture plus pointue et plus exacte de la réalité et, de fait, devrait contribuer à l'offre de mesures et l'application de services plus propices à répondre aux besoins particuliers de chacun des sexes. L'ADS exige donc des indicateurs sensibles aux spécificités entre les sexes suffisamment pertinents et convenant aux objectifs de l'analyse différenciée.

L'ADS appliquée au décrochage scolaire



Un autre exemple d'ADS, cette fois-ci appliquée au décrochage scolaire, permettrait de mettre en place des mesures spécifiques plus adaptées pour les filles et pour les garçons. Présentement, les mesures de prévention du décrochage sont surtout dirigées vers les garçons. Cette approche semble surtout s'appuyer sur les statistiques qui révèlent que la proportion de garçons ayant décroché en 2010-2011 est de 20,1 %, soit presque deux fois supérieure à celle des filles qui est de 12,6 %¹³. Toutefois, ces statistiques ne tiennent pas compte du fait que les filles qui n'ont pas décroché de diplôme d'études secondaires se retrouvent dans une position plus vulnérable que les garçons dans la même situation. En effet, des études ont démontré que, dû à la ségrégation professionnelle du marché du travail, les filles peu éduquées auront tendance à se retrouver dans des domaines d'emploi payés au salaire minimum (vente, services, etc.) tandis que les garçons réussiront davantage à intégrer des emplois mieux rémunérés (construction, la mécanique, etc.), et ce, malgré leur faible scolarité.

Plusieurs études ayant intégré la perspective d'ADS se sont penchées sur ces disparités et ont pu identifier des raisons différentes pour lesquelles les filles et les garçons interrompent leur parcours sco-

¹² Ibid

¹³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013, cité dans Institut de la statistique du Québec 2014

laire¹⁴. L'influence de la socialisation genrée participe en grande partie aux écarts de taux de décrochage scolaire observés entre les filles et les garçons. Les filles présentent des dispositions plus favorables envers l'école (assiduité, aspirations plus élevées) des comportements plus favorables à la réussite scolaire, et ont moins de troubles externalisés (irrespect des règles, consommation d'alcool ou de drogues, problème de comportements). Toutefois, elles ont plus de troubles internalisés (manque de confiance en soi, dépression, anxiété) et associent plus souvent que les garçons leur échec à un manque de compétences et tendent ainsi à s'exclure de l'école¹⁵.

Les garçons, à contrario, présentent plus de comportements inadéquats et perturbateurs, peu favorables à la réussite scolaire, enregistrent un grand nombre de conflits avec le corps enseignant, et s'ennuient à l'école¹⁶. En outre, les filles et les garçons justifient différemment l'interruption de leur parcours scolaire. Alors que les filles évoquent plus souvent des raisons personnelles (difficultés familiales, grossesse, mariage) ou les difficultés et échecs académiques qu'elles essuient, les garçons eux préfèrent occuper un emploi et gagner de l'argent plutôt qu'étudier¹⁷. L'environnement scolaire, ses normes et ses attentes sont appréhendés et vécus différemment selon le sexe. Il importe ensuite de le considérer lors de la prise de décisions afin de mieux répondre aux besoins de tous et chacune.



Conclusion

L'analyse différenciée selon les sexes a révélé des disparités substantielles entre les femmes et les hommes dans plusieurs sphères et domaines de la vie sociale, soulignant l'importance de prendre en compte les besoins et réalités différenciées des femmes et des hommes dans l'élaboration de lois, règlements, mesures, projets, etc., pour réduire les inégalités et arriver à les éliminer complètement. Toutefois, le bilan actuel du recours à l'outil fait montre de résultats mitigés. L'ADS fait toujours l'objet de débats au sein des gestionnaires qui doivent l'appliquer. Les gouvernements doivent réaffirmer leur engagement, mobiliser les instances et des ressources tant humaines que financières et se munir d'instruments formels de gouvernance pour légitimer définitivement l'implantation de l'ADS. En outre,

¹⁴ (UQAM et Relais-femmes, 2001 ; Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 ; Centrale des syndicats du Québec, 2012 ; Fédération autonome de l'enseignement et Relais-femmes, 2012)

¹⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 ; Fédération autonome de l'enseignement et Relais-femmes, 2012

¹⁶ UQAM et Relais-femmes, 2001 ; Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 ; Centrale des syndicats du Québec, 2012

¹⁷ UQAM et Relais-femmes, 2001 ; Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 ; Fédération autonome de l'enseignement et Relais-femmes, 2012

les résultats d'analyse différenciés devront se traduire par la mise en place de mesures concrètes, ce qui fait pour l'instant quelque peu défaut.

De nombreux projets font certes état de différences entre les sexes, mais révèlent aussi l'existence de disparités entre les femmes elles-mêmes. Ce constat souligne les limites de l'ADS dans la lutte contre les inégalités. L'idée d'un modèle plus large, de type intersectionnel, capable d'intégrer et de mieux concilier les impacts des différents systèmes d'oppression émerge depuis quelques années dans les débats¹⁸. L'adoption d'une perspective féministe intersectionnelle, capable d'intégrer et de mieux concilier les impacts des différents systèmes d'oppression que subissent les femmes¹⁹, s'impose pour considérer leurs réalités différenciées au sein d'un système dans lequel perdurent encore les inégalités de pouvoir entre les sexes.

¹⁸ IREF et Relais-femmes, 2007

¹⁹ Ibid

Relais-femmes, une ressource incontournable pour les Tables régionales des groupes de femmes

Par Francyne Ducharme

Compte tenu du fait que je suis coordonnatrice d'une table régionale de groupes de femmes, Relais-femmes m'a demandé de décrire les liens existants entre Relais-femmes et les tables régionales.

Les Tables et Relais-femmes partagent le même objectif d'égalité entre les femmes et les hommes. Les premières le travaillent plus spécifiquement sur le terrain, dans toutes les régions du Québec, en interface avec les partenaires régionaux, en essayant de «contaminer» les décideurs politiques à l'objectif d'égalité. Les tables, en tant que groupes de défense collective des droits, se mobilisent pour que les femmes maintiennent leurs acquis et poursuivent leurs avancées vers l'égalité malgré certaines embûches.



Au fil des ans, la mise en œuvre de notre objectif d'égalité pour toutes les femmes en région s'est complexifiée. Les structures régionales se modifient au gré des gouvernements, nous nous battons contre le mythe de *l'égalité arrivée*, de nouveaux enjeux apparaissent. Tout cela dans un contexte de coupures, de nouveaux partenariats à développer, de nouvelles avenues à réinventer. De quoi décourager la féministe en région. Devant tous ces défis, il arrive qu'on se sente seule et démoralisée, qu'on ait besoin d'un soutien pour aller plus loin. C'est dans ce contexte qu'apparaît Relais-femmes.

Sur son site web, Relais-femmes se décrit comme un organisme féministe œuvrant dans une «perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations. (...) Relais-femmes participe activement au repérage des enjeux qui concernent les conditions de vie des femmes. Il soutient l'action en privilégiant une approche féministe sur différents dossiers de nature politique, sociale, économique et culturelle ».

Pour les tables régionales, cette description prend tout son sens. On ne peut que se rendre à l'évidence. Malgré quelques différences au niveau des approches, Relais-femmes et les tables ainsi que leur Réseau se rejoignent de multiples façons. En tout premier lieu, les tables ont besoin du soutien donné par Relais-femmes. Ainsi, au fil des ans, plusieurs tables ont fait appel à Relais-femmes pour renouveler leurs pratiques, provoquer la réflexion avec leurs groupes-membres sur les enjeux émergents, accroître leurs connaissances, mais aussi les approfondir et rendre concrets des projets de recherche. À quelques reprises, par ses formations, Relais-femmes a été la bougie d'allumage pour la mise en œuvre de projets ou le développement de nouvelles stratégies en région. Par exemple, pour Blanche Paradis, du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, la participation du Réseau au projet «Soigner ses tics communautaires : mythes, enjeux et usages des technologies de l'information et de la communication (TIC)» a permis la mise en œuvre d'une stratégie pour briser

l'isolement des coordonnatrices et des travailleuses des tables et renforcer leurs solidarités pour constituer ainsi une communauté de pratiques.

Questionnées sur l'apport de Relais-femmes dans leur travail, plusieurs tables ont mentionné la grande expertise de celui-ci, son ancrage dans le mouvement des femmes, la qualité de ses formations. Pour la coordonnatrice de la Table des groupes de femmes de Laval, Marie-Ève Surprenant, «Relais-femmes a été d'un grand apport dans nos réflexions sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration et la gestion féministe. Nous avons eu des formations de Relais-femmes et ce fut un grand bonheur d'être soutenue par une équipe d'une aussi grande expertise, ancrée dans le mouvement des femmes». De plus, c'est par le biais de Relais-femmes que plusieurs tables ont entendu pour la première fois parler d'intersectionnalité, d'analyse différenciée selon les sexes (ADS), de la question *Queer*.

Le lien que Relais-femmes assure entre le milieu de la recherche féministe et les groupes autonomes de femmes est précieux pour plusieurs tables. Ce lien permet d'avoir un regard réflexif sur les pratiques, mais aussi d'élargir nos perspectives sur certains sujets. Par exemple, la recherche sur le décrochage scolaire des filles menée par Relais-femmes et la Fédération autonome des enseignantes et enseignants a servi de modèle à la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec pour leur propre recherche sur la question.

Bien sûr, les tables apprécient l'offre de soutien de Relais-femmes, mais ce n'est pas seulement cet aspect qui est souligné. Elles ont également souligné l'approche collaborative de Relais-femmes qui a permis la réalisation de projets concrets en région. Ainsi la Table des groupes de femmes de Montréal et Relais-femmes ont collaboré étroitement à la conception et à la réalisation d'une formation-accompagnement visant un réel changement des pratiques au sein des groupes de femmes membres de la Table afin de favoriser l'embauche et le maintien en emploi de femmes d'origines diverses au sein de leur équipe de travail.

Cette approche collaborative est aussi une démarche de coconstruction des savoirs par laquelle les expertises tant de Relais que des tables sont mises à contribution. Relais initie des chantiers de travail sur lesquels les tables collaborent. Pour en nommer quelques-uns : la production d'outils sur le décrochage scolaire des filles, le déploiement de l'analyse différenciée selon les sexes, ou encore, la recherche sur la relève dans le mouvement des femmes. Ce partage d'expertises permet d'élargir les perspectives, de soutenir les pratiques développées de part et d'autre, de leur donner une visibilité, un rayonnement et une légitimité.

Relais-femmes et les tables régionales de groupes de femmes ainsi que leur Réseau ont tissé des alliances entre eux. Cette alliance a permis de faire des avancées au plan de l'égalité dans tout le Québec. Pour terminer, je reprendrai les paroles de la coordonnatrice du Réseau des femmes des Laurentides : « *Relais-femmes demeure une ressource incontournable pour les Tables régionales des groupes de femmes des 17 régions du Québec.* »

Qui est Relais-femmes?

Texte : Julie Raby, Nancy Guberman et Danielle Fournier

Animation : Danielle Fournier et Nancy Guberman



Nancy et Danielle en représentation au cocktail du 35e

- Hey Danielle, est-ce que je t'ai raconté mon expérience avec une courtière d'achats d'auto?
- Une courtière pour t'acheter une voiture? Pourquoi avais-tu besoin des services d'une courtière?
- Ben tu sais moi les autos, c'est strictement utilitaire... en plus magasiner une voiture... J'aime pas vraiment ça! Mais quand t'en as besoin... J'ai pas envie de lire tous les Protégez-vous avant de faire le bon choix! Une courtière c'est fameux! Tu lui dire ce que tu veux, elle peut te conseiller et après elle te met en contact avec une concessionnaire qui répond à tes besoins. Elle m'a tout de suite compris et franchement, la transaction s'est déroulée comme un charme.
- Ah bon! Ça me fait penser... Moi j't'ai pas raconté mon expérience avec un courtier matrimonial?
- Un courtier matrimonial? Tu veux dire, une agence de rencontre? Je ne savais pas tu étais sur le marché pour te trouver un chum? Ça m'intrigue, comment ça fonctionne?
- Ben c'est assez simple, j'ai expliqué quel type d'hommes je cherchais et le courtier m'a proposé des candidats qui se rapprochaient de mes intérêts et de mes goûts. Tu sais que c'est pas si facile que ça faire le bon pairing.
- Y en a un, il correspondait à tous mes critères, mais une fois ensemble... c'est comme si on parlait deux langues différentes... On n'était vraiment pas sur la même longueur d'onde, mettons.
- C'est drôle comment tu présentes ça, ça me ça me fait penser à Relais-femmes.

- Relais-femmes? – je ne vois pas le lien!!
- Ben oui! Relais... c'est pas un peu comme un courtier? Mettre les gens en commun, les faire se rencontrer?
- Oui...peut-être, mais c'est plus que ça... Écoute pour m'aider t'expliquer ce que je veux dire je demanderai à Dominique de nous parler de son expérience.

Dominique Damant nous a donné sa vision du travail de liaison de Relais-femmes au CRIVIFF.



- Vois-tu ce que je te disais? C'est plus que d'organiser une « date »!
- Oui... c'est vrai, mais cette fois-là c'était peut-être spécial. T'sais le CRIVIFF c'est grand avec beaucoup de monde.
- Ok! Bon ben j'pense que Nadine peut nous en dire plus alors!

Nadine Goudreault, aussi du CRIVIFF, nous explique le travail de liaison de Relais-femmes quand il y a un conflit autour de la diffusion des résultats entre chercheuses et groupes.



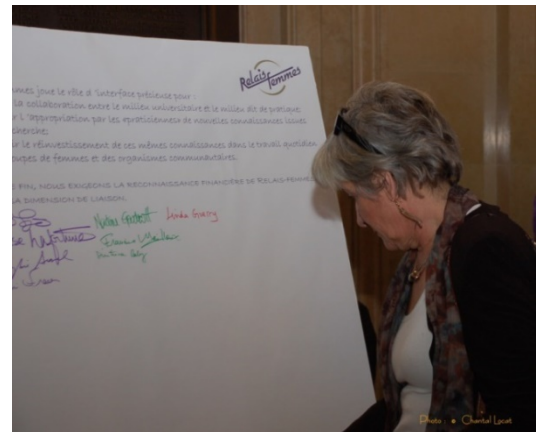
- Et pour être certaines que tu as compris, laissons parler Marie-Andrée de son expérience avec Relais

Marie-Andrée Gauthier du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) – nous raconte une 3^e expérience de liaison dans le dossier du décrochage scolaire.



- Ouais ben Nancy, il me semble que ces histoires en disent plus sur Relais-femmes que ta comparaison avec nos histoires de courtiers! Ce qui vient d'être raconté, à Relais on appelle ça « la l-i-a-i-s-o-n ». Ça va plus loin que de « paier » la madame avec le bon concessionnaire!
- Oui, c'est vrai. Quand j'y repense là à mon courtier... Après que j'ai eu signé les papiers d'achat, lui il était déjà parti avec mon argent et il n'était pas là quand j'ai pogné les nerfs avec le vendeur parce que j'comprenais pas une clause du contrat. Dans le fonds, c'est là, où j'étais la moins familière où j'aurai eu besoin du courtier.
- Ben voilà! C'est là où c'est différent de Relais! Relais-femmes agit comme intermédiaire, interprète et accompagnateur pour faire en sorte que deux univers, deux milieux se rencontrent, se comprennent et travaillent ensemble. Il y a très peu d'organisations qui font ça! C'est vraiment unique à Relais-femmes et cela s'est développé avec le temps. Mais ce n'est pas très payant cette fonction-là.. Il y a peu de bailleurs de fonds pour financer cela.
- Effectivement, j'avais plus ou moins réalisé que derrière les formations développées, il y avait tout un travail de collaboration qui s'était construit grâce à l'accompagnement et le travail de liaison de Relais. C'est un peu un travail qui se fait dans l'ombre non?
- Ben justement, tu l'as dit! La liaison est un travail essentiel qui ne paraît pas, qui est donc méconnu et donc non reconnu financièrement.
- Heureusement que depuis 35 ans ce n'était pas qu'une question d'argent! Si c'était le cas, il y a plein de projets qui n'auraient pas eu lieu et plusieurs équipes de recherches seraient orphelines de leur intermédiaire favori. Mais ça veut aussi dire que depuis 35 ans, plein de femmes ont porté et fait avancer RF sans compter et en étant dans l'ombre!

- Mmmm... la liaison de Relais-femmes ne peut plus être un travail invisible et non reconnu! Franchement, en 2016, sommes-nous encore favorables au travail invisible et à l'exploitation des femmes?
- T'as bien raison Nancy! Ça ne peut plus durer! Surtout que cette fonction de liaison est reconnue et financée dans d'autres domaines comme en économie sociale, en éducation et en intervention psychosociale... Pourquoi le mouvement des femmes du Québec, ne pourrait-il pas avoir son organisme de liaison? Après tout, il me semble que Relais-femmes a fait ses preuves non!
- Pourquoi pas commencer ici ce soir à demander la reconnaissance du savoir-faire unique de Relais-femmes?
- On fait ça comment?
- Il y a d'abord une déclaration d'appui à la reconnaissance de Relais que l'on peut signer et on pourrait aussi chanter ensemble notre appui!



Marie Pelchat signant la déclaration d'appui à Relais-femmes

Comment les mesures d'austérité font-elles obstacle à l'évolution et au renouvellement des pratiques d'intervention?

Par Ginette Drouin Busque

Célébrer les 35 ans d'une organisation comme Relais-femmes c'est l'occasion rêvée de mettre en valeur un bilan enviable et de clamer haut et fort que, malgré les difficultés, notre enthousiasme est toujours aussi vif. C'est également le moment propice de jeter un regard critique sur ce qu'on a accompli afin de se préparer à faire face aux nombreux défis que l'avenir ne manquera de mettre sur notre route. En un mot, on se penche sur le passé et on se projette dans l'avenir. On se questionne, on réfléchit à la manière d'aller de l'avant et d'enrichir notre modèle de mobilisation des connaissances quand nos moyens financiers ne sont pas assurés et que ceux de nos partenaires sont parfois sur le respirateur artificiel. N'est-ce pas là un défi des plus percutants? Comment le relever pour continuer d'avancer, pour répondre aux besoins d'innovation des groupes de femmes et se maintenir à la fine pointe des connaissances relatives à leur champ d'action?

C'est pour alimenter cette réflexion que Relais-femmes a invité trois personnes-ressources issues de milieux différents à venir exposer, dans le cadre d'une table ronde, les effets des mesures communément qualifiées de mesures d'austérité dans le langage non gouvernemental. Ces mesures font-elles obstacle à l'évolution, au renouvellement des pratiques d'intervention? Quels effets ont-elles sur le climat de travail, sur les cultures organisationnelles acquises au fil des dernières décennies? Touchent-elles de la même manière les trois milieux représentés à la table ronde, soit celui de l'immigration, celui de la recherche universitaire dans ses liens avec le terrain et celui de la recherche pratiquée en milieu autochtone? Par la force des choses, pourrais-je dire, les perspectives présentées se révéleront à la fois uniques et complémentaires. Une dernière personne-ressource viendra partager ce qu'elle retient des trois présentations.

Cet article n'a pas la prétention de vous présenter une synthèse comme telle des propos tenus par les invitées à la table ronde. J'ai, pourrais-je dire, un statut d'observatrice, alliée des groupes de femmes et particulièrement intéressée par leur situation financière après avoir travaillé étroitement à la politique gouvernementale de reconnaissance des organismes communautaires. Je m'intéresserai donc davantage à l'esprit qu'à la lettre des exposés.

Le point de vue des panélistes sur les conséquences des coupures budgétaires

Que sont venues nous dire ces représentantes de trois organismes sur la réalisation de leur mission et le déploiement de leurs projets en période d'austérité financière? Des solutions et stratégies sont-elles envisagées? Si oui, de quel ordre sont-elles?

Mobiliser les connaissances en situation d'austérité : mission impossible ?



Lyne Kurtzman, collaboratrice indéfectible de Relais-femmes, est responsable du protocole UQAM Relais-femmes qui s'inscrit dans le cadre des services aux collectivités de l'UQAM (SAC). Elle cumule plus de vingt ans d'expérience en études féministes portant sur diverses problématiques touchant les femmes, le féminisme et les rapports de sexe. Les dossiers traités dans le cadre du protocole UQAM/Relais-femmes sont nombreux, toujours d'actualité et axés sur les besoins des organismes demandeurs²⁰.

Lyne Kurtzman a tenu à préciser, en ce qui la concerne, qu'elle a banni le terme *transfert* de son vocabulaire et n'utilise plus que le terme *mobilisation*. De même, elle fait maintenant toujours référence aux *connaissances* plutôt qu'aux *savoirs*. Cette précision apportée, elle rappelle ensuite la dynamique propre à l'UQAM dans ses rapports avec les organismes issus du milieu. L'Université, par le biais de son Service aux collectivités accompagne et supervise la réalisation de projets qui impliquent, règle générale, un-e chercheur-e et un groupe de femmes. Projets dans lesquels il y a interaction constante entre l'université et le groupe initiateur et où les décisions sont prises conjointement par les deux parties au dossier.

La mobilisation des connaissances telle qu'elle prend forme dans les partenariats mettant en présence le Service aux collectivités de l'UQAM, un ou des groupes de femmes et Relais-femmes, favorise l'émergence de nouvelles connaissances fondées sur la mise en commun des expertises et connaissances des parties engagées dans un même projet de recherche. Le modèle de partenariat appliqué par l'UQAM donne ainsi lieu à une interaction vivante, centrée sur les besoins des groupes et ancrée dans leur réalité. En découle la réalisation de projets dont les résultats favorisent des changements de pratiques recherchés par le groupe demandeur.

Un service universitaire ainsi capable de descendre de son piédestal et de se mettre en position d'interaction réelle avec ses partenaires, développe, au fil du temps, une relation tricotée serrée avec le terrain. Cette posture lui permet d'observer les difficultés auxquelles font face les groupes initiateurs de projets. Comment alors le contexte d'austérité est-il perçu? A-t-il un impact sur le transfert et la mobilisation des connaissances, angle que les panélistes étaient invitées à développer dans leur présentation? Lyne Kurtzman s'est faite incisive sur cette question.

D'entrée de jeu, elle aborde la question de manière très ouverte. Son point de vue est essentiellement centré sur la situation au sein de l'UQAM et sur les effets que les contraintes budgétaires entraînent dans le déroulement des projets. Sa position stratégique comme coordonnatrice du protocole UQAM/Relais-femmes lui permet également de constater l'impact de l'austérité sur les pratiques des groupes de femmes partenaires du SAC. Quelques exemples illustrent d'ailleurs sa présentation. Les commentaires exprimés pendant la période de questions et de commentaires complètent et confirment tout à la fois son point de vue.

²⁰ Pour en savoir davantage sur le SAC, consulter : <http://sac.uqam.ca/>

Les coupes successives et cumulatives engendrent un climat de tension et des conflits qui ne manquent pas d'avoir des répercussions à l'intérieur des projets qui peuvent s'en trouver ralentis et parfois même stoppés. Les coupes que l'UQAM doit appliquer dans les budgets de fonctionnement entraînent des surcharges de travail. Il faut faire plus avec moins tout en répondant à des impératifs d'innovation. On pourrait dire que l'université et les groupes issus du milieu se retrouvent au coude à coude : on doit composer avec ces coupes tout en poursuivant les mêmes objectifs de performance. On doit même, parfois, offrir ses services bénévolement pour atteindre les objectifs de changement social visés. La situation a un aspect critique au sens où les perspectives d'avenir ne se font guère rassurantes. Le plan d'équilibre budgétaire sur 3 ans ne laisse pas entrevoir de répit. D'autres compressions sont annoncées, compressions qui ne sont pas compensées par une croissance des effectifs étudiants. Bien au contraire, on s'attend à ce que la baisse d'inscriptions se poursuive. Cela donne un certain froid dans le dos.

On ne vit pas dans un tel contexte sans ressentir une sorte de déshumanisation, surtout quand il s'agit du SAC dont la clientèle est externe à l'université. De manière plus concrète, Lyne Kurtzman a été à même de constater l'impact des mesures d'austérité sur les pratiques de recherches-actions et de mobilisation des connaissances impliquant les groupes de femmes: moins de ressources à mettre à leur disposition, déroulement des projets perturbé (annulation de réunions de comités d'encadrement, absence des étudiants en grève à ces réunions, suspension de travaux) etc. Cette conjoncture et le climat de travail qu'elle entraîne portent atteinte aux exigences de production et rejailissent sur les organismes, souvent eux-mêmes aux prises avec leurs propres difficultés financières et les exigences de reddition de comptes de leurs bailleurs de fonds. Par exemple, dans un projet portant sur la perspective intersectionnelle dans l'offre de services des maisons d'hébergement, les activités prévues n'ont pu être réalisées et les rencontres pour procéder au rajustement des pratiques ont dû être reportées.

L'austérité intellectuelle, plus agissante même que l'austérité financière

Carole Lévesque, est chercheure et professeure au Centre Urbanisation Culture Société. Son action emprunte les multiples voies qui favorisent la rencontre des Peuples autochtones et des autres peuples, comme en témoigne, entre autres, son rôle auprès de DIALOG²¹ dont elle est fondatrice et directrice. La mission de l'organisme est centrée sur la recherche de justice, d'équité et d'égalité dans les rapports sociaux avec les Premiers peuples. Créé en 2001, l'organisme relève de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), une des constituantes de l'Université du Québec.



Carole Lévesque, comme on pourra le voir, a une perspective sur le transfert et la mobilisation des connaissances en contexte d'austérité qui offre une perspective particulière. D'entrée de jeu, elle tient à préciser qu'elle n'est pas une professionnelle qui cultive son expertise du haut d'une tour d'ivoire se contentant de faire descendre ses connaissances vers les milieux intéressés. Au contraire, car

²¹ Pour en savoir davantage au sujet de DIALOG, consulter : <http://www.reseaudialog.ca/>

l'approche *top down* ne fait pas partie de sa culture de travail. Son intervention révèle plutôt une fervente chercheuse engagée dans une véritable mobilisation des connaissances. Une mobilisation qui exige de connaître les besoins du milieu avec lequel on travaille et de savoir accueillir et reconnaître les connaissances qu'il possède. Son exposé touche tout à la fois les aspects conceptuels des notions de transfert et de mobilisation des connaissances et les nuances qu'elle voit entre le savoir et les connaissances. Le terme transfert, traditionnellement, provient des sciences technologiques. Dans ce contexte il s'agit du processus par lequel une personne interprète pour autrui ce qu'elle sait. La dynamique est unidirectionnelle et va du haut vers le bas.

Dans le transfert des connaissances en sciences sociales, on ne cherche pas à interpréter aux autres ce que l'on sait. Le transfert à grande échelle n'existe pas, dit-elle; il devient de la diffusion de l'information. Pour franchir ce seuil, et favoriser le lien entre les systèmes de savoirs, le transfert doit déboucher sur un processus d'appropriation, avec des allers-retours réels entre le chercheur et des personnes réelles, humaines, qui cherchent à modifier leurs pratiques. Il devient une composante de la mobilisation des connaissances. Carole Lévesque invite également à faire la distinction entre société du savoir et économie du savoir. La première se distingue fondamentalement de la seconde parce qu'elle favorise la connexion entre les systèmes de savoirs et cherche à se doter des moyens pour faire entendre les voix non entendues. L'économie du savoir fait plutôt référence aux compétences de plus en plus recherchées en emploi, soit les connaissances et la capacité d'apprendre par opposition aux capacités physiques. Pour la chercheuse le savoir est relationnel. On rejoint ici également le concept de mobilisation des connaissances, celle-ci demandant de tenir compte de manières différentes de construire le savoir en prenant acte des formes de connaissances différentes. La mobilisation implique de travailler avec des gens dans une optique de transformation de la société.

La chercheuse s'est penchée sur le système des savoirs autochtones et la façon dont ils sont utilisés dans leurs sociétés. Elle vise à mettre en valeur ce système de savoirs. Les Autochtones ne constituent pas une société homogène, nous rappelle-t-elle, ce qui ajoute de la complexité à la compréhension de leurs diverses réalités. Travailler avec leurs communautés dans une optique de changement exige une ouverture réelle à la reconnaissance de leurs champs de connaissances. C'est pourquoi l'enrichissement des connaissances ne peut absolument pas emprunter le seul véhicule d'un transfert qui se limite à la diffusion d'information. Dans ce qu'elle est à même d'observer, la panéliste voit l'austérité comme pouvant jouer sur la manière de produire la connaissance; un des points faibles qu'elle relève aujourd'hui est la formation des étudiant-e-s au regard de ce qui constitue le transfert et la mobilisation des connaissances dans le champ des sciences sociales. Il faut les amener à comprendre que, dans les champs d'études qui nous intéressent, on cherche la construction du savoir en vue d'un changement social, et que l'optique n'est pas celle de l'*économie* du savoir. Il faut donc travailler là-dessus.

Interrogée sur l'impact de l'austérité sur la mobilisation des connaissances, Carole Lévesque apporte une perspective à laquelle on ne s'attendait pas nécessairement. À l'opposé de tant d'autres, son domaine d'expertise et d'activité n'est pas tant touché par une austérité financière que par ce qu'elle qualifie d'austérité intellectuelle, plus agissante même que l'austérité financière. Elle parle d'une d'impuissance face aux Autochtones qui risque d'avoir un impact sur les services qu'on voudrait leur offrir. Les repères manquent. La liste des besoins de formation exprimés par les intervenantes auprès

des femmes autochtones vient d'ailleurs appuyer ce point de vue. Les intervenantes disent, entre autres, vouloir se familiariser avec les réalités historiques et contemporaines des peuples autochtones et intégrer dans leur pratique une approche et des outils d'intervention appropriés aux réalités autochtones.²² Carole Lévesque spécifie, pour sa part, qu'on a besoin du point de vue intérieur, de recherche scientifique et de formation spécialisée.

Plus les ressources sont limitées, plus il faut collectiviser, mettre en commun



Marie-Claire Rufagari, est coordonnatrice du volet formation de la de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)²³. Elle cumule plus de 20 ans d'expérience sur les questions d'immigration et de relations interculturelles. Depuis 2002, elle assure aussi la coordination de la formation du Service d'Éducation et d'Intégration Interculturelle de Montréal (SEIIM). Elle est conseillère membre membre de l'Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ÉRASME).

Marie-Claire Rufagari, dans le but de nous donner quelques clés pour mieux saisir le contexte dans lequel elle évolue, rappelle que le Québec a la maîtrise d'œuvre en matière d'immigration et peut choisir ses immigrants. Plusieurs politiques gouvernementales québécoises s'appliquent donc à ceux-ci. Par ailleurs, ces politiques ne visent pas toujours l'ensemble des catégories de personnes de la mouvance de l'immigration. À titre d'exemple, l'accès aux ressources est défini en fonction du statut, approche qui exclut les personnes en attente de statut, soit les personnes et familles les plus vulnérables. Le blâme de l'exclusion est ensuite imputé à l'exclu.

Les intervenants et intervenantes, pour véritablement aider, doivent se mettre en mode écoute et adapter leurs pratiques. Pour ce faire, les réalités des personnes servies doivent être cernées. Ces réalités sont multiples et ajoutent à la complexité du travail des intervenant-e-s. Les impasses ou défis sont nombreux au niveau de l'intervention : interactions difficiles, choc entre le savoir-faire de la nouvelle personne arrivante et celui de l'intervenant-e, stratégies et compétences qui deviennent inopérantes, peu de place pour permettre aux familles de faire valoir leur savoir dans le nouvel environnement, etc. Les personnes issues de l'immigration arrivent au Québec avec un bagage de connaissances qu'il faut leur permettre de communiquer et de mettre en valeur.

De plus, ces personnes font face à un enjeu d'absence de repères face à la société d'accueil tout comme les intervenant-e-s ont un enjeu de repères face aux personnes qui font appel aux services de leurs organismes (tiens, le besoin de repères qui refait ici surface, tout comme Carole Lévesque en a

²² ISHKUTEU Des services d'aide en violence conjugale, en réponse aux besoins des femmes autochtones, production conjointe: DIALOG, SAC, Femmes autochtones du Québec et Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec

²³ Pour en savoir davantage sur la TCRI, consulter : <http://tcri.qc.ca/tcri-qui-sommes-nous>

fait mention à propos du travail des intervenantes auprès des Autochtones). La culture devient un alibi pour tout ce qui ne fonctionne pas, alors qu'il faut comprendre que la personne qui se sent menacée peut chercher à se protéger. L'une des pistes de solution réside dans la mise en commun des savoirs et la construction de repères. À cet égard, Marie-Claire Rufagari utilise l'analogie du GPS pour désigner l'outil dont on aurait besoin pour construire les repères nécessaires à l'intervention dans les organismes avec lesquels elle travaille. Un GPS social, suggère-t-elle.

Marie-Claire Rufagari ne manque pas de suggestions pour adapter les interventions dans son secteur: des évaluations qui prennent en considération le statut d'immigration, du vécu des personnes, de leur famille, de leur trajectoire migratoire; le travail en complémentarité et en multidisciplinarité; l'application de l'approche multiculturelle et la formation continue sur les enjeux découlant de l'interculturalité; l'implication des gestionnaires, etc. En période d'austérité financière les ressources sont plus limitées et cela pose particulièrement obstacle à la formation des intervenant-e-s. La formation de multiplicateurs pose également un défi. Alors, plus les ressources sont limitées, plus il faut collectiviser, mettre en commun.

Rebondir...

Qu'il s'agisse des institutions universitaires ou des groupes et organismes communautaires, comment rebondir, quelles solutions mettre en œuvre pour entretenir un savoir-faire qui porte fruit? En réponse à cette question venue de la salle, Lyne Kurtzman propose, entre autres choses, de ne pas boudier le financement par projets, malgré son aspect peu structurant au regard des besoins de base des organisations. Elle met de l'espoir dans le réinvestissement dans la recherche annoncé par Condition féminine Canada et invite les groupes de femmes à ne pas hésiter à participer à la consultation qui vise le soutien de leurs activités. Pour le SAC, il est également suggéré de faire davantage résonner sa voix pour faire reconnaître le riche historique du modèle mis en place au fil du temps, sa pratique partenariale doit être valorisée. De plus, comme cela a été mentionné, il ne faut pas négliger la piste des étudiant-e-s. Ils-elles adorent travailler avec les groupes de femmes, mais, malheureusement, se révèlent les plus négligé-e-s.

La réaction de Louise Lafortune

Louise Lafortune, Ph.D. en sciences de l'éducation, est professeure associée au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses champs d'intérêt sont multiples et vont de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques, aux méthodes de recherche, en passant, entre autres, par l'accompagnement-recherche d'un changement et l'équité interculturelle et la situation des femmes. Elle a de nombreuses publications à son actif et est l'auteure du livre « L'accompagnement-formation d'une pratique réflexive interactive féministe: le cas Relais-femmes » dont le lancement a eu lieu à la fin des échanges de la table ronde.



Louise reprend quelques-uns des points qui lui sont apparus particulièrement signifiants. Entre autres choses, elle a noté que la question du *relationnel* a été reprise dans les trois présentations, soit directement soit indirectement par la définition de ce qui est considéré comme une véritable mobilisation

des connaissances. Ressortent également, de ces exposés, l'importance de mettre en valeur les expertises et connaissances des groupes avec lesquels on travaille et de favoriser l'émergence de nouvelles connaissances dans une optique de changement des pratiques. Sans oublier la mise en garde qui nous a été faite au regard des généralisations abusives que l'on a tendance à faire quand il est question des immigrants et des Autochtones.

En période d'austérité, les exigences de productivité et d'innovation restent les mêmes, note-t-elle. Les suppressions de postes augmentent la charge de travail des intervenant-e-s et les contraignent à faire de plus en plus de bénévolat, d'où une certaine déshumanisation. Parmi les solutions mentionnées, elle reprend l'idée de développer des moyens créatifs, d'aller vers le soutien de projets, de participer aux rencontres où on peut exprimer nos besoins, de faire connaître la richesse des pratiques partenariales, sans oublier l'intensification de la solidarité, la nécessité d'espaces de dialogue et la formation des multiplicateurs.

Je me dois de mentionner que les exposés ont amené Louise Lafortune à se demander en quoi la situation d'aujourd'hui diffère de celle d'hier. Les organismes n'ont-ils pas toujours eu à se dépêtrer dans ce type de contexte financier?

Mon p'tit grain de sel

Pour ma part, j'aimerais faire un peu de millage sur la question amenée par Louise Lafortune au sujet du contexte d'austérité. Je me suis moi aussi posé la question à savoir si la situation est pire aujourd'hui qu'hier. J'en arrive à croire, cependant, que même si l'insécurité financière a toujours été le lot des groupes de femmes et des organismes communautaires, la situation n'est pas tout à fait la même aujourd'hui. Avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale de reconnaissance des organismes communautaires, on a vu le gouvernement faire preuve d'une ouverture envers les organismes visés²⁴. La reconnaissance de l'apport des organismes au développement social traduisait une générosité de pensée. Le gouvernement du Québec osait par cette politique se distinguer du gouvernement fédéral et des autres gouvernements à travers le monde.

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE



L'action communautaire
une contribution essentielle
à l'exercice de la citoyenneté
et au développement social du Québec.

Québec

Mais la stagnation relative des budgets fragilise l'aspect consolidant qu'on voulait donner au financement à la mission. À cette conjoncture s'ajoute l'impact de l'austérité sur les personnes qui fréquentent les groupes de femmes et les organismes communautaires. De même que certaines politiques d'immigration excluent parfois les plus vulnérables, les mesures d'austérité rendent l'intervention des groupes de femmes et communautaires plus complexes. Comment continuer à innover, à renouveler ses pratiques dans un tel contexte? Où puiser la créativité pour ne pas stagner?

²⁴ L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, Gouvernement du Québec, septembre 2001

Les mesures d'austérité nuisent à la mobilisation des connaissances et affectent, sans contredit, toute la chaîne de l'intervention auprès des populations vulnérables. Une récente étude du R des centres de femmes du Québec apporte un témoignage sur la question. De plus, après avoir entendu les propos de Lyne Kurtzman au sujet du SAC de l'UQAM, il semble même légitime de se demander ce qu'il adviendra d'un modèle si unique de liens avec les organismes du milieu. Le défi est grand et comment ne pas y voir une menace à la survie des acquis? Alors, vers quoi se tourner? On commence à entendre parler de *philanthrocapitalisme*, sorte d'alliance entre la philanthropie d'affaires et le capitalisme. Pour qui? Pour soutenir quoi? Histoire à suivre. Vigilance. Mais, surtout, ne perdons pas de vue que la redistribution de la richesse ne doit pas laisser pour compte tous ces organismes sans lesquels notre société battrait de l'aile.



Quel serait l'avenir de Relais... ?

<https://vimeo.com/179911928>

Chanson d'appui à Relais- femmes

Texte : Julie Raby, Nancy Guberman et Danielle Fournier
Air – Gens du Pays

Le temps qu'on prend, pour courir des sous
Épuise toute l'équipe, au bout du rouleau
Les projets qu'on pond, on devient fou
La liaison doit enfin être reconnue
Car après 35 ans ça ne peut plus

Mon cher Relais
Le temps est venu
Que tu sois enfin reconnu
Mon cher Relais
Le temps est venu
Que tu sois enfin reconnu

Votre rôle de liaison, pour les partenaires
Est essentiel pour faire des ponts
Mais il reste invisible et non finançable
La liaison doit enfin être reconnue
Car après 35 ans ça ne peut plus

Mon cher Relais
Le temps est venu
Que tu sois enfin reconnu
Mon cher Relais
Le temps est venu
Que tu sois enfin reconnu



Et que la fête commence!



Relais-femmes tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à notre 35e anniversaire, le 5 mai dernier :



&

Manon Massé, Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques, Québec solidaire

Un grand merci à l'ensemble de nos collaboratrices et bénévoles pour leur appui incommensurable à la réussite de notre 35e anniversaire :

Jennifer Beeman, Melitza Charest, Noémie Dubuc, Michelle Issa, Vivian Labrie, Chantal Locat, Sylvie Morel, Catherine Pépin, Fabiola Ugarte Kopanski....ainsi que toutes les membres de l'équipe, du conseil d'administration, du comité 35e anniversaire, du comité La course à Relais-femmes, Spécial 35e, et du comité stratégie.



110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301
Montréal, Québec, H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-1212

Courriel : relais@relais-femmes.qc.ca

Visitez : www.relais-femmes.qc.ca

Suivez-nous :

